PARTI SOCIALISTE
Convention nationale des 29 et 30 juin 1996
Paris, La Villette

Les Acteurs de la Démocratie

Séance du Samedi 29 juin 1996 (Matinée)

Sommaire
Roger Madec 1
Jean-Marie Le Guen 3
Le président 6
Jack Lang 6
Jean-Pierre Bel 20
Eliane Sbangnara (Pyrénées-Atlantiques) 23
Michel Dumoulin (Français de l'étranger) 24
Jean-Louis Joseph (Vaucluse) 25
Ahmed Ghayet (Paris) 26
Yvette Roudy 28
René Mangin 31
Julien Dray 36
Régis Juanico 39
Alain Bergounioux 41
Patrick Alcantara 43

La séance est ouverte sous la présidence de Michel Debout et Sylvie Guillaume.

Le président (Michel Debout) - Nous allons commencer les travaux et je passe tout de suite la parole à Roger Madec, maire du 19ème arrondissement de Paris. (Applaudissements)

Roger Madec

Mes chers camarades, bonjour.
Je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce matin à La Villette pour notre Convention Nationale consacrée aux Acteurs de la Démocratie.
Nous sommes à la Cité des Sciences, dans le 19ème arrondissement, nous sommes dans l'un des six arrondissements de la Capitale qui ont changé de majorité lors des dernières élections municipales et je pense que c'est un symbole que nous tenions dans l'un de ces six arrondissements cette Convention.
Voyez-y d'abord un signe, mais aussi le témoignage des possibilités qui nous sont ouvertes dans le combat électoral.

Fondation Jean-Jaurès

En effet, le 19ème arrondissement a été considéré comme un territoire réservé, comme une chasse gardée, voire une propriété privée, et le combat a payé.
Mais le symbole va au-delà.
Il y a aussi le tissu socio-économique de cet arrondissement et ses conséquences sur l'intégration sociale et citoyenne des habitants. La fracture sociale frappe ici de plein fouet, d'ailleurs comme dans le 18ème, chez Daniel, et dans le 20ème, chez Charzat.
Si je me félicite évidemment que Jacques Chirac ait eu l'an dernier une révélation, la révélation du Saint-Esprit, je ne peux quand même pas passer sous silence que c'est le même Jacques Chirac qui, pendant dix-huit ans, en tant que Maire de la Capitale, a laissé s'instaurer cette fracture sociale et je pense qu'il faut poser sans cesse ces questions :
- qui a instauré un Paris à deux vitesses ?
- qui a mis fin au brassage social ?
- qui a transformé l'est parisien en cité-dortoir avec le mal-vivre et l'insécurité à la clé ?
- qui enfin, par le mode de gestion adopté, a fini par couper complètement la population des centres de décision ?
En effet, vous ne pouvez pas imaginer combien le système municipal parisien a été et reste centralisé entre les mains de quelques personnes, une petite poignée d'élus et quelques hauts fonctionnaires. Parler à Paris de démocratie locale, de participation des citoyens, d'écoute des associations, de consultation de la population, oui, tout cela reste un symbole, ou plutôt un anti-symbole car, pendant des années, dans cette Ville, on s'est ingénié à faire tout le contraire.
En juin dernier, le signal a été clair. Par leur vote, les citoyens ont montré leur aspiration à plus de démocratie, leur désir de plus de participation à la vie de la cité.
Depuis un an, le paysage a évolué, la donne a changé, nous sommes devenus des centres d'intérêt, des laboratoires d'expérimentation de démocratie locale en milieu hostile.
Que faisons-nous, les uns et les autres, dans nos arrondissements respectifs ? Je crois pouvoir, en effet, parler au nom de Daniel Vaillant, de Michel Charzat, de Tony Dreyfus, de Pierre Aidenbaum, et même, si vous le permettez, de Georges Sarre.
Chaque Maire avance à sa manière, mais nous cherchons d'abord à rétablir le contact avec les citoyens. Nous voulons aussi proposer des moyens réels de prise de parole et de participation aux décisions. Bref, c'est un SMIC que nous inventons à Paris, un Système Minimum d'Initiative Citoyenne.
Plus de démocratie dans le 19ème, cela se traduit comment ? Par des choses simples mais impensables jusqu'en juin dernier à Paris.
Tout d'abord, par plus de transparence dans les décisions pour l'attribution des places en crèche, voire des logements sociaux. C'est aussi la possibilité accordée au public de s'exprimer pendant les interruptions des séances du conseil d'arrondissement. C'est encore un dialogue réel avec les associations, c'est l'instauration de commissions extra-municipales, c'est la mise en place de

Fondation Jean Jaurès

conseils de quartier, de conseils de jeunes, c'est la délivrance de certificats de vie commune ou la célébration de baptêmes républicains, et c'est même, crime de lèse-majesté à Paris, l'organisation d'un référendum d'initiative locale.
Car il faut bien le dire, chacune de ces avancées est combattue soit ouvertement, soit de façon plus pernicieuse, par la Mairie de Paris. Bertrand Delanoë, le Président du Groupe Socialiste à l'Hôtel-de-Ville de Paris, peut ici en témoigner. Malgré de brèves déclarations d'intention dans les médias, le Maire de Paris reste viscéralement hostile aux innovations en matière de démocratie locale. C'est l'adepte du double langage. Mais cela ne nous empêche pas de mener au quotidien ce combat pour davantage de citoyenneté et de participation.
C'est parce que ce combat me semble essentiel que je me réjouis particulièrement de la tenue de cette Convention Nationale sur la démocratie locale.
Je tiens donc à remercier très sincèrement Lionel Jospin d'avoir inscrit ce thème à nos débats. Nous allons ainsi pouvoir, pendant deux jours, montrer à l'opinion publique que les socialistes font preuve à la fois d'imagination et de responsabilité, que nous sommes porteurs de propositions qui ouvrent de réelles perspectives pour notre pays.
Mais aussi, merci à Jack Lang d'avoir piloté activement et avec talent la préparation de cette Convention.
Il nous reste maintenant à finaliser tout cela.
Laissez-moi vous souhaiter bon courage pour ces deux jours. L'atmosphère parisienne est sans doute un peu polluée, mais humez bien l'air du 19ème arrondissement, vous devriez arriver à sentir des bouffées vivifiantes de démocratie. Elles vont, j'en suis sûr, vous stimuler.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente (Sylvie Guillaume) - Nous poursuivons avec l'intervention de Jean-Marie Le Guen, Premier fédéral de Paris.
(Applaudissements)

Jean-Marie Le Guen

Chers camarades, le hasard du choix des lieux de nos Conventions a bien fait les choses. En effet, pouvait-on mieux espérer que de choisir Paris pour parler aujourd'hui du combat pour la démocratie et le 19ème arrondissement pour saluer la victoire de nos six Maires d'arrondissement qui font, je crois, aujourd'hui de Paris un enjeu politique important pour notre Parti ?
Le texte que nous avons approuvé est riche en propositions. Les socialistes parisiens l'ont voté très massivement et nous sommes persuadés qu'il peut servir de base à un véritable contrat avec les Français.
La démocratie aujourd'hui, ce n'est pas un luxe auquel nous devrions renoncer en raison du poids de la crise économique ou de la logique de la mondialisation. Non. La démocratie, c'est au contraire la garantie d'une société plus juste, plus

Fondation Jean Jaurès

efficace, plus fraternelle.
Plus fraternelle, car la participation démocratique ne peut se résumer à convoquer les citoyens à quelques élections. Elle implique, comme nous l'avons écrit, son approfondissement dans le domaine politique, mais aussi son extension à d'autres champs : la vie sociale, l'exercice plein et entier de la citoyenneté, la lutte contre toutes les formes d'exclusion.
Je crois, nous croyons que l'espace de délibération démocratique est un facteur de lien social plus nécessaire que jamais dans notre société et, croyez-le, dans une ville comme Paris, profondément marquée par les phénomènes urbains, nous savons ce que la démocratie peut amener en tant que telle et en tant que facteur de lutte contre l'exclusion de la citoyenneté et même de l'exclusion sociale.
Mais la démocratie, c'est aussi la condition d'une société plus juste et plus efficace. Et comment ne pas le voir aujourd'hui, alors que chaque jour témoigne de la gabegie et de l'immoralité du système de gouvernement de la Ville de Paris, où justement la démocratie fut d'autant plus affaiblie qu'un parti, le RPR, y a régné pendant des années sans aucun contrôle ?
Jamais, dans l'histoire de notre pays, Paris n'a connu une telle concentration de phénomènes de prébendes et de corruption. Ce serait une erreur d'y voir la responsabilité d'individus isolés. C'est bien évidemment tout un système qui est en cause, celui qui, pendant des années, a été mis en oeuvre pour installer le clientélisme, le favoritisme et l'accumulation illégale et formidable des moyens d'une conquête politique.
C'est donc une certaine conception de l'action politique qui aujourd'hui se désagrège sous nos yeux et, à l'évidence, devant tous les Français.
Ce système, qui a tourné le dos à une pratique démocratique, au-delà même des détournements, a un coût pour tous les Parisiens, vous le savez : c'est le logement social sinistré, c'est une administration tentaculaire, c'est une situation financière dégradée, une Ville, une Capitale, aujourd'hui paralysée.
Comme vous le voyez, l'absence de démocratie conduit directement à une absence d'efficacité dans la gestion. Elle tourne aussi le dos à la justice, car elle ne permet pas l'égal accès de tous au bien public.
Et aujourd'hui, apparemment, avec les événements de ces derniers jours, j'allais dire de ces dernières heures, cette dérive semble gagner l'Etat. Le Garde des Sceaux s'est apparemment d'abord mobilisé pour sanctuariser la Ville de Paris et faire de la Capitale une zone de non-droit. Hier, ses proclamations quelque peu pitoyables bornaient en fait une succession ininterrompue d'affaires classées, d'affaires ralenties, d'affaires oubliées.
Mais apparemment, par rapport à la situation, cela semble insuffisant. Il fait appel aujourd'hui aux compétences, si j'ose m'exprimer ainsi en parlant de Jean-Louis Debré... (Quelques sourires) ... donc du Ministre de l'Intérieur, en essayant de priver la justice du concours de la police.
Il faut quand même noter que tous deux sont adjoints au Maire de Paris, que tous deux sont anciens membres du Secrétariat général du RPR. Ce n'est pas un hasard qu'un certain type de pratiques aujourd'hui se développe au niveau de

l'Etat ! A l'évidence, les affaires de la Ville de Paris sont devenues maintenant les affaires de l'Etat RPR.
Que penser de leur promesse de faire pour la France ce qu'ils ont fait pour Paris ? Seront-elles, ces promesses, les seules auxquelles le Président Chirac serait engagé ?
L'Etat de droit, pourtant, doit être préservé, la justice doit passer. Le gouvernement, et à son plus haut niveau M. Juppé (qui, il est vrai, a eu à en connaître), doit prendre l'engagement solennel de faire respecter la liberté d'action de la justice.
On ne voit que trop à qui peut profiter cette situation qui, certes, déconsidère la droite, mais attise aussi dans certaines couches de la population le rejet global des politiques.
C'est pourquoi, comme socialistes parisiens, nous voulons être exigeants sur les questions de la démocratie, mais nous ne voulons pas oublier tous les autres aspects des inquiétudes et des mécontentements des Parisiens.
Avant de conclure, je voudrais aussi insister très solennellement sur un autre domaine qui nous a mobilisés ces derniers jours, et je dois dire que ce domaine alimente très sérieusement nos inquiétudes sur le comportement démocratique du gouvernement : je veux parler du problème des sans papiers.
Vous le savez, dans plusieurs villes françaises et depuis quelques semaines à Paris, rue Pajol dans le 18ème arrondissement, à l'église Saint Hippolyte dans le 13ème, des familles se sont rassemblées pour demander à être régularisées. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit de personnes sans papiers pour lesquelles le simple respect du sentiment humanitaire, ou plus fortement encore le respect du droit de vivre en famille, devrait entraîner une régularisation d'autant plus justifiée que nombre d'entre eux sont inexpulsables.
Face à cette situation, qui a été gérée en grande responsabilité notamment par un corps de médiateurs incontestables et incontestés et par le maire du 18ème arrondissement et son équipe, Daniel Vaillant …(Applaudissements)… le gouvernement a répondu après beaucoup de tergiversations par une fin de non recevoir.
Ce faisant, il prend une attitude injuste par rapport au droit des personnes, incohérente car il ne veut pas assumer la situation des sans papiers inexpulsables, provocatrice car il pousse au désespoir des familles entières.
Alors posons-nous cette question : le gouvernement chercherait-il non seulement à donner des gages au Front National, mais pire encore, à créer des situations de désordre dont il espère profiter, faute de pouvoir défendre sa propre politique ?
Au travers de ces quelques mots, nous voyons combien à Paris, mais dans l'ensemble de notre pays, la démocratie est un combat quotidien.
Dans notre critique comme dans notre action, nous devons veiller aussi à respecter cette dimension démocratique.
Aujourd'hui la conjonction d'une situation où des responsables politiques se trouvent disqualifiés, où la crise sociale s'aggrave de jour en jour, où on constate le jeu dangereux de certains avec les sentiments xénophobes, tout ceci

Fondation Jean Jaurès

peut en effet nous conduire au pire.
Nous ne croyons pas avec les cyniques que les promesses n'engagent que ceux qui les entendent. Ces promesses, elles engagent aussi le respect des citoyens pour la démocratie et pour ses institutions.
C'est pourquoi, chers camarades, vos travaux sont importants. Permettez-moi de vous donner tous mes vœux pour leur bon déroulement. Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Avant que nous poursuivions les travaux de cette Convention avec l'intervention de Jack Lang, nous souhaiterions que la Convention respecte une minute de silence à l'égard de deux camarades qui nous ont quittés : Gilbert Ester, maire de Célestat, et Gilbert Senes, ancien député de l'Hérault.
(L'assemblée, debout, observe une minute de silence)

Le président

Avant que Jack Lang s'installe à la tribune, je demande aux membre du Bureau de la Convention, je veux dire Daniel Vaillant, Pierre Chapiras, Laurent Vensohen, Pascal Joanne, Jean-Marc Salmon, Yves Colmou, Olivier Léonard, de bien vouloir se réunir dès maintenant à la salle C qui se trouve à côté de la buvette de droite.
Le prochain coup, ce sera la buvette de gauche !
Pour nos camarades députés, j'annonce que ceux qui veulent participer au débat de cet après-midi sur la motion de censure, une navette pourra les emmener à 15 heures à l'Assemblée Nationale.
Pour tous les autres qui veulent voter cette motion, une autre navette partira de l'esplanade à 17 heures.
Jack Lang, tu as la parole.

Jack Lang

Merci. Pour l'instant c'est la buvette du centre !
Chers camarades, quelques mots d'abord pour remercier nos camarades de l'arrondissement, nos camarades de la Fédération de Paris et le Groupe Socialiste au Conseil de Paris pour leur hospitalité.
Quelques mots aussi, cela a déjà a été dit mais je voudrais le refaire brièvement, sur le lieu où nous sommes. Je ne parle pas de cette salle, mais de l'ensemble qui nous accueille : je veux dire le parc des sciences et des arts, à cette époque où on le sait, malheureusement, les pouvoirs publics ont ralenti pour ne pas dire plus, le mouvement en avant que nous avions engagé pour la recherche, pour l'éducation et pour la culture. Ce qui avait été entrepris dans les années 80 et la suite dans ces domaines, s'est illustré un peu partout à travers l'ensemble du pays et ici même.
Ce qui a été fait à la Villette, nous le voulions comme une sorte, nous l'avons dit un peu pompeusement, de parc de la réconciliation des cultures, culture scientifique et technique au nord, nous y sommes, culture artistique et littéraire

Fondation Jean-Jaurès

au sud du parc, avec la cité de la musique, etc.. etc..
Réconciliation aussi entre savoir théorique et expérimentation pratique, et réconciliation, et ce n'est pas le plus mince, entre le savoir le plus exigeant et le public populaire.
Cette ambition aujourd'hui abandonnée, nous devons un jour la reprendre, tant nous pensons, et c'est au cœur même, je crois, de notre pensée, que le capital humain est le bien le plus précieux. Il donne sens à notre vie, élan à nos économies et assise précisément à notre démocratie. Et s'imaginer que l'on peut construire une démocratie moderne, vivante, adulte alors même que le savoir, la connaissance ne progresserait pas serait une illusion.
Aux différents moments de la pensée humaine, chez les Grecs bien sûr, mais surtout pour nous chez les révolutionnaires, l'éducation a été considérée comme la première étape vers l'avancement démocratique d'un pays.
Chers camarades, je voudrais exprimer un sentiment de gratitude. Gratitude à l'égard de la direction du Parti Socialiste, du Premier Secrétaire qui a bien voulu me confier cette responsabilité. C'est une mission que j'ai essayé de conduire le mieux que je pouvais avec chacun d'entre vous.
Beaucoup d'entre nous sont nés à la conscience politique à une époque déjà lointaine, la guerre d'Algérie, où précisément les gouvernements, ou certains gouvernements commettaient des abus de droit, violaient les libertés les plus élémentaires, voulaient empêcher un peuple d'exercer l'un des premiers droits, le droit à disposer de lui-même. Donc nous avons été forgés, préparés au combat politique par cette époque là qui a permis ensuite beaucoup d'autres changements.
Depuis lors, nous n'avons cessé de rêver les uns et les autres à une société à coup sûr plus juste, mais dans laquelle précisément chacun serait respecté, dans laquelle chacun pourrait avoir son mot à dire sur la vie de sa cité, sur la vie de la nation.
Je voudrais exprimer aussi ma gratitude à l'égard des groupes de travail constitués par le Premier Secrétaire, animés par Jean-Pierre Veil, Jean-Marc Ayrault, Sylvie Guillot, Martine Aubry, Ségolène Royal, Harlem Désir, Catherine Trautmann et Claude Bartolone, qui ont accompli un travail d'élaboration, de proposition très important, à partir duquel nous avons pu semaine après semaine échafauder cette architecture qui sans doute est imparfaite, mais qui en tous cas, je crois, ouvre des perspectives que nous pourrons chemin faisant à l'avenir enrichir encore.
Enfin gratitude à l'égard des militants socialistes qui en un délai court ont apporté une contribution ample et riche à l'élaboration de notre projet.
Des centaines de lettres, de propositions, tout récemment encore - nous en reparlerons aujourd'hui et demain -, d'amendements. Ajoutons la première expérience engagée très modestement d'un premier spécial forum internet. C'est la première fois qu'un parti politique utilisait une telle technique pour ouvrir un premier débat, et je crois que notre Parti est appelé au cours des prochains mois à généraliser cet appel à cette technologie.
Cette démocratie dont nous donnons l'exemple - je crois qu'aucune autre

formation politique, je dis bien aucune autre formation politique n'offre l'exemple d'une telle méthode de gestation commune des idées - cette démocratie que nous voudrions instaurer pleinement dans le pays, nous l'appliquons d'abord à nous-mêmes.
Juste retour des choses, puisque ce texte que vous connaissez, et c'est aussi le vôtre, c'est d'abord le vôtre, je ne vous en infligerai pas le résumé. Je me bornerai à répondre avec vous à trois questions qui nous sont communément posées, qui sont souvent soulevées avec plus ou moins de bienveillance, et c'est normal, c'est la démocratie.
Première question, peut-on continuer et persister à prétendre que le Parti Socialiste aurait renoncé à se transformer, à réfléchir, ou voudra-t-on bien une bonne fois reconnaître, et pas seulement d'ailleurs à travers cette Convention là, mais que depuis des mois et des mois, qu'il est redevenu un laboratoire d'idées ? Un laboratoire pour demain ?
Deuxième question, elle nous a été posée souvent et elle nous sera posée encore, la démocratie, oui, mais à quoi bon ? Est-ce si urgent ? Est-ce si vital ? Est-ce si déterminant ?
Et troisième question, au delà de vos beaux projets pour demain, qu'entendez-vous faire concrètement, vous, les Socialistes, pour agir ici et maintenant de telle sorte que vos actes soient en conformité avec vos idées généreuses ?
Première question, le Parti Socialiste est-il sur le chemin de la reconquête des idées ?
Gagner des élections législatives n'est pas un objectif inaccessible, et nos meilleurs propagandistes sont malgré eux les ministres du moment. Leur impuissance, leur maladresse et surtout l'iniquité de leurs projets révèlent par contraste, quelles que soient leurs propositions, ce que pourrait être une politique juste et efficace.
Mais nous le savons, une victoire électorale obtenu par le seul rejet des dirigeants en place ne saurait donner à un gouvernement de gauche le souffle réformateur dont il a besoin pour transformer la vie et la situation profondément et assez rapidement.
La majorité de rejet dont nous bénéficierons peut-être le jour venu devra se doubler d'une majorité d'adhésion à un programme clair, fort et audacieux.
C'est la raison pour laquelle depuis deux mois nous avons collectivement engagé un travail de réflexion qui aborde sans tabous et sans entraves l'ensemble des sujets de notre société.
Après nos travaux sur la mondialisation, l'Europe et la France, animés avec brio par Pierre Moscovici, voici que s'ouvre notre Convention sur la démocratie.
Le texte soumis à nos suffrages ne comporte pas moins de 150 propositions concrètes, bonnes ou mauvaises, à chacun de juger, mais en tous cas sûrement pas superficielles ou inopérantes.
Et si demain ces propositions, ratifiées par vous, ou amendées par vous, étaient adoptées, étaient mises en application, ce sont les règles de notre vie commune dans ce pays qui seraient profondément transformées, et d'abord -et là est l'essentiel- indépendamment de telle ou telle proposition précise, nous en

Fondation Jean Jaurès

finirions, en tous cas nous chercherions à en finir avec une conception anachronique et autoritaire du fonctionnement du pouvoir.
Malgré les réformes -et elles sont importantes- accomplies après 1981, -décentralisation, libération des radios et des télévisions, suppression des tribunaux d'exception, loi Roudy, loi Auroux, et tant d'autres- notre pays est encore en retard par comparaison avec nos voisins européens.
Souvent on utilise la notion d'exception française, parfois de façon positive, et nous pouvons revendiquer avec fierté l'exception française en matière de service public, et dans le texte qui nous est soumis nous défendons cette vision originale de la notion de service public face aux tentatives de dérégulation des textes venant du gouvernement actuel, parfois des institutions européennes ; nous pouvons revendiquer avec fierté notre conception des droits sociaux, et en particulier notre volonté de faire inscrire dans le Traité de l'Union Européenne, une charte sociale qui serait plus impérative ou impérieuse à l'égard des états, des syndicats et du patronat ; nous pouvons aussi, comme nous l'avons fait avec d'autres, revendiquer ce que l'on a appelé l'exception culturelle, face à la mercantilisation des savoirs, des arts et de la culture, mais très franchement, Chers Camarades, je ne pense pas -sauf sur deux ou trois points- que nous puissions spécialement revendiquer avec fierté l'exception française en matière de démocratie.
Cela peut paraître choquant de dire cela, brutal, au pays de la Révolution, au pays des droits de l'homme, mais la situation, vous le savez, ne place pas en tous cas notre pays en tête ou à l'avant-garde des autres pays européens pour la protection des droits et des libertés, et pour le fonctionnement de la démocratie.
Notre ambition est double, elle est d'ailleurs en gros l'architecture de notre texte, nous voudrions d'abord que les pouvoirs et surtout les pouvoirs exécutifs, politiques, administratifs ou économiques, cessent d'être considérés comme la propriété de quelques-uns, pour devenir affaire de tous.
En d'autres termes, au moment même où nous allons très bientôt discuter de la redistribution des richesses, à l'automne prochain, que d'un même mouvement nous discutions de la redistribution des pouvoirs, et je suis convaincu -nous sommes convaincus- que redistribution des richesses et redistribution des pouvoirs c'est un seul et même combat, l'un ou l'une ne va pas sans l'autre.
Notre deuxième ambition -elle est liée à la première- est de garantir la sécurité juridique de chacun, son droit au droit, sa liberté, sa protection face à tous les risques d'arbitraire, et dans la vie quotidienne, arbitraire administratif, arbitraire patronal, voire arbitraire juridictionnel.
Alors rêve ou réalité pour demain ? Reportons-nous à notre texte -et je répète que je ne vais pas à l'instant vous le répéter ou vous l'annoncer- la liste est grande de nos propositions, mais si demain -je veux dire d'ici un an et demi ou deux ans- nous réussissons par exemple à réduire la durée des mandats, à limiter le cumul des mandats, à créer un régime universel de Sécurité Sociale, à établir un droit à la reconversion en permanence, à réformer la justice, à créer une fonction de défenseur des droits du peuple pour que chaque citoyen puisse être mieux protégé face à l'arbitraire, etc. etc. ce ne seraient pas de simples réformes,

je crois que ce serait une petite révolution dans nos pratiques et dans nos mentalités.
J'ai fait la promesse de ne pas vous répéter ce que notre texte contient, je me contenterai simplement de m'arrêter brièvement sur trois droits nouveaux qui feront l'objet d'ailleurs d'échanges riches entre nous, dont nous proposons la reconnaissance, l'un fait l'objet d'une étrange indifférence : le droit au respect de la dignité ; l'autre fait l'objet d'une controverse, y compris au sein de notre Parti parfois : la parité hommes/femmes ; le troisième : le contrat d'union sociale, provoque un rejet brutal de la droite française.
Le droit à la dignité : ce droit, vous le savez, n'est proclamé par aucun de nos textes fondateurs, et c'est au détour d'une phrase sur la dernière guerre mondiale, dans le préambule de 1946, lorsque le constituant évoque les dégradations qui ont été infligées à la personne humaine, que la notion de dignité apparaît, il a fallu attendre 1994 pour que le Conseil Constitutionnel, à l'occasion de la loi sur la bioéthique, donne valeur constitutionnelle au droit au respect à la dignité humaine, et pourtant, si nous réfléchissons, n'est-il pas consubstantiel, ce droit, à la personne humaine ? qu'il différencie ainsi de tous les autres êtres vivants et d'une certaine manière n'est-il pas le premier des droits de l'homme ? Ce que Monsieur Boutros-Gali, appelait à une conférence des droits de l'homme à Vienne, l'irréductible humain.
Ce droit si précieux est pourtant le principe de base qui est violé partout dans le monde, où les femmes, les hommes, les enfants, sont humiliés, écrasés, exploités, maltraités, torturés, et j'attire votre attention sur le point suivant : ce principe du respect à la dignité est un principe qui doit être d'autant plus cher au cœur des socialistes qu'il se trouve à la jonction entre les droits civils et les droits économiques et sociaux.
Lorsque ainsi que nous l'écrivons dans ce texte, un droit à un emploi, un minimum de droit à la santé, à la survie matérielle, sont refusés par la société, c'est tout simplement le respect à la dignité qui n'est pas garanti, c'est une atteinte à la personne en tant qu'être humain, et on le voit, on le sent, ce principe est riche d'applications concrètes, multiples, dans le domaine de la santé par exemple, l'exigence d'une lutte impitoyable et non pas par des arrêtés municipaux mais par une politique positive contre la grande pauvreté qui porte atteinte à la dignité, ou encore la nécessité d'obtenir le consentement de la personne pour toute intervention thérapeutique importante, ou encore d'assurer la prise en charge de la douleur si longtemps refusée par notre médecine.
J'arrête là sur ce point mais je pense que si le jour venait d'une modification des textes ce ne serait pas si mal d'écrire ou de réécrire ce très beau texte de 89 de la manière suivante : «Les hommes naissent libres et égaux en droit et en dignité».
Deuxième droit proclamé, reconnu et affirmé dans ce texte, et j'espère ratifié par nous toutes et nous tous demain, la reconnaissance de la parité hommes/femmes. D'ailleurs elle est étroitement liée à l'exigence de dignité.
La parité hommes/femmes est constitutive de notre humanité, c'est aussi consubstantiel à notre état d'être humain. Nous savons bien que la Révolution Française, qui a tant apporté, avait oublié les femmes, et seul, ou à peu près seul,

Condorcet a réclamé, comme il disait droit de cité pour elle. Il faudra là encore attendre un gouvernement de gauche, celui de Léon Blum, pour que les femmes entrent pour la première fois au gouvernement et la Libération pour qu'on leur confère le droit de vote et 1981 pour que le premier Ministère des Droits des Femmes voie le jour.
Certes, nous n'avons pas à rougir et nous avons à être fiers de l'œuvre qui a été accomplie sous la présidence de François Mitterrand dans ce domaine, les lois Roudy et Neiertz, la première femme Premier Ministre, l'émergence d'une pléiade de femmes ministres brillantes etc.
Mais en même temps, que de timidité ! C'est pourquoi nous avons je crois les uns et les autres consciences, quelles que soient les voies pour y parvenir -et nous allons en parler- qu'une rupture s'impose. Il faut passer à la vitesse supérieure et puisque bizarrement -on peut en disserter, nous ne sommes pas là pour faire des cours de droit- mais puisque bizarrement le Conseil Constitutionnel en 1982 a interdit au nom de la non discrimination qu'il soit mis fin à la discrimination civique, entre hommes et femmes, dans la vie publique, alors nous n'avons pas le choix, réclamons une révision constitutionnelle.
Et quand on entend Monsieur Juppé -qui n'aime pas être en contradiction- après l'éviction à la hussarde de dix femmes ministres, proclamer aujourd'hui son attachement au principe de parité, prenons-le au mot et n'hésitons pas à lui dire : «Monsieur le Premier Ministre, chiche ! passons aux actes ! Réformons ensemble la Constitution.» Tout le reste est littérature.
Mais comme vous le savez cet appel a peu de chances d'être entendu. Observez par exemple ce qui s'est produit au Congrès de l'UDF voici quelques jours, lorsque deux femmes courageuses sont intervenues à la tribune pour esquisser timidement qu'il faudrait peut-être l'étudier, la salle a ricané, il a fallu que Simone Veil s'empare du micro pour dire : «Messieurs, un peu de décence !».
Faute de révision de la Constitution, faute de révision immédiate de la Constitution, en tous cas pas avant -on le dit, sauf miracle, sursaut- avant la prochaine élection présidentielle, nous serons contraints dans un premier temps de prendre des mesures par la voie législative, d'où cette proposition d'établir un lien entre le montant du financement public des partis politiques et la part que ceux-ci réservent effectivement aux femmes.
Je le sais, j'ai lu un certain nombre de textes venant de certaines fédérations, des amendements, cette proposition heurte de bonne foi un certain nombre d'entre nous, et elle leur paraît offensante à l'égard des femmes, nous en discuterons, chacun est libre de dire ce qu'il pense. Pour honorable qu'il soit cet argument, je le pense vraiment, par sa contradiction interne, si l'on parle d'offense faite aux femmes, l'offense faite aux femmes est celle qui, malgré les discours, malgré les livres, malgré les écrits, les tient obstinément à l'écart de la vie publique française et du coup prive le pays de la richesse de leur imagination et de l'originalité de leur expérience de vie.
(Applaudissements).
«L'autre moitié du ciel», disaient les anciens chinois à propos des femmes, on a envie d'ajouter «Oui, l'autre moitié du ciel, ce qui veut dire aussi moitié des

droits, moitié des obligations, moitié de tout». Cela étant dit, comment aller plus loin ? Comment, dans la réalité même des élections -puisque la question se pose pour les élections, traduire en actes cette exigence de parité hommes/femmes.
Seul -nous le savons bien, le reste ce sont des fabrications d'esprit- seul le scrutin de liste permet aisément la généralisation de la parité hommes/femmes sur l'ensemble du territoire national, ainsi le fit Michel Rocard pour les élections européennes, ainsi je crois nous le ferons pour les prochaines élections régionales, puisqu'il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle qui a été maintenu par l'actuelle majorité.
Lorsque l'on a affaire à un scrutin uninominal, auquel je crois beaucoup d'entre vous sont attachés, comment faire ?
Naturellement il y a la volonté unilatérale de chaque Parti et le nôtre sans doute - et Lionel Jospin vous en parlera aujourd'hui ou demain - non seulement prendra des engagements mais les tiendra.
Un certain nombre de circonscriptions seront réservées à des candidats femmes. Nous avons inscrit, dans notre texte, 30% de femmes aux prochaines élections législatives. Mais en dehors d'une décision unilatérale d'un Parti, le Parti Socialiste montrera l'exemple et, espérons que l'exemple sera contagieux.
Comment, dans un texte, introduire cette parité ?
Notre ami, je ne sais pas son nom mais il se reconnaîtra, puisque son amendement ou son intention d'amendement n'est pas allée jusqu'au bout, un de nos amis qui ne manque pas d'imagination avait conçu un système étrange, intéressant et séduisant. Il consistait...

Michel Rocard - Tu peux me nommer, tu sais...

Jack Lang - Un des grands centres de recherches, c'est Michel Rocard.
(Applaudissements).
Si j'ose dire, sa cornue a encore frappé. Il a toujours plus d'idées et plus que jamais je dirai que son idée à laquelle il a renoncé, c'est parce que je crois qu'il s'est rendu compte lui-même que nous poussions jusqu'au bout une absurdité.
C'est pas mal d'avoir des idées qui montrent que nous sommes dans une impasse. Il disait «on va agrandir chaque circonscription et dans chaque circonscription, il y aura deux Députés : d'un côté, on mettra un bulletin dans l'urne «femmes» et dans l'autre, on mettra un bulletin dans l'urne «hommes».
(Remous dans la salle).
On peut se moquer naturellement mais l'idée était de montrer que de révéler que l'exigence de parité homme/femmes n'est pas facilement conciliable avec le scrutin d'arrondissement, en tout cas, nous ne voyons pas encore comment faire autrement que par une initiative unilatérale de chacun des partis politiques.
Troisième et dernier droit : le contrat d'Union Sociale.
Dans le passé, il nous est arrivé de nous plaindre et personne n'est exempté de reproche d'un certain conformisme, d'un certain socialisme gouvernemental dont on parlait.
Eh bien réjouissons-nous aujourd'hui : à travers la reconnaissance de ce droit

nouveau, notre Parti, si vous en êtes d'accord, va accomplir un geste préfigurateur et mieux vaut parfois risquer de perdre quelques voix de bien-pensants par l'audace d'une proposition que de perdre son crédit moral par une reculade.
Si nous éprouvions quelques doutes sur l'urgence de la création de ce nouveau statut juridique qui permettrait à deux personnes qui s'aiment d'unir leur vie autour d'un projet commun, et Laurent Fabius soumettra une proposition de loi dans ce sens à l'Assemblée Nationale. D'ailleurs Monsieur Toubon est là pour nous rappeler où est sur ce plan la frontière entre la droite et la gauche.
Sur le mode subtil et délicat qu'est le sien, il s'est écrié à l'Assemblée que le contrat social serait, je cite, «contraire à l'ordre public».. je pense qu'il voulait dire «contraire à l'ordre moral». Et d'ajouter - je cite - «il est plutôt question dans le pays de favoriser les mariages et les naissances afin que la France soit plus forte».
Il faut rappeler au passage que cet ordre moral a été exprimé d'une autre manière devant un Préfet de la République qui est le Préfet du Var, pour interdire à un groupe musical de chanter, et il n'a pas craint d'évoquer sa conscience politique, comme s'il existait aujourd'hui en France une religion d'Etat.
Rien ne pouvait mieux plaire au maître du Front National de Toulon que cet acte de censure, doublé d'une infraction à la laïcité de la République !
J'aborde maintenant le deuxième point : chemin faisant, j'ai déjà commencé à répondre à la deuxième question que je voulais vous poser.
La démocratie pourquoi ? Pourquoi en débattre aujourd'hui ? Est-ce une urgence, est-ce si vital au moment si particulier où la flambée du chômage reprend de plus belle !
Il est vrai que si on auscultait comme on le faisait périodiquement les Français à travers je ne sais quel sondage pour les interroger sur les sentiments d'urgence qu'ils éprouvent, ils ne répondraient pas spontanément «changeons la démocratie».
Ils nous diraient plutôt : «nous sommes en manque d'emplois, en manque de justice social, en manque de sécurité, en manque de protection, en manque de convivialité, en manque de respect» mais nous n'avons pas le sentiment, comme cela spontanément de manquer de démocratie.
Et pourtant, nous pensons - et je vais vous en dire quelques mots - que loin d'être un luxe, la démocratie est au contraire le ressort vital d'un mouvement de la société, d'un changement profond économique et social.
Pour le démontrer je partirai de deux observations.
La première est la suivante : notre démocratie, il suffit d'ouvrir grands les yeux et les oreilles, n'est pas en très bonne santé.
Voudrions-nous nous assurer que notre texte de la démocratie n'est pas un plan sur la comète pour l'an 2000, ou je ne sais quoi, qu'il suffirait de faire un tour d'horizon sur la réalité quotidienne telle que nous l'offrent la société et le gouvernement pour comprendre, qu'au contraire, il y a urgence à réformer notre démocratie, serait-elle par exemple irréelle en ce qui concerne nos propositions

sur les droits sociaux ? Ferait-elle des plans sur la comète ?
Les charrettes de licenciements se succèdent : Crédit Lyonnais, Arsenaux, Moulinex et quelques autres. L'hémorragie d'emploi n'épargne aucun secteur et face à des saignées qui déchirent le tissu économique et qui aggravent la misère, devons-nous rester bras croisés comme si la tornade allait passer d'elle-même ?
Près de 200 milliards d'exonérations fiscales en faveur des entreprises de plus de trois ans, du bois jeté au feu en vain... quel gâchis !
Précisons-le : sans bulletin, il n'y a pas de contrôle démocratique véritable qui rendra compte de cet argent gaspillé, jeté par les fenêtres sans aucun résultat ?
Quel Parlement, quel organe de presse, et à la navigation à vue d'un gouvernement ballotté par les vents, nous devons opposer une vision ferme et audacieuse ?
Outre la politique en faveur de l'emploi que nous mettons au point à l'automne prochain, nous devons - et c'était le sens du débat que nous avons tranché il y a 15 jours - dès maintenant dire non aux licenciements aveugles, d'où cette proposition d'établir un contrôle par l'Administration.
D'où aussi notre volonté - et c'est le débat d'aujourd'hui à l'Assemblée Nationale - de préserver les services publics à la française, et de nous opposer avec la dernière énergie au démantèlement et au dépeçage des services publics EDF, SNCF, France-Télécom, face à la frénésie d'industries du gouvernement.
Seraient-elles théoriques, abstraites, irréelles, nos propositions sur les droits des étrangers tout à l'heure ?
Sylvie Guillaume nous invitait à nous recueillir un instant en mémoire de ceux de nos camarades, en particulier de l'un de ceux que j'ai bien connus ayant eu la chance de travailler avec lui, Gilbert Estève. Pendant ses obsèques mercredi, tout d'un coup, je lisais un très beau texte qu'il avait prononcé pour le Jour de la Déportation, ce qui est d'un grand courage dans un pays où le Front National est très présent.
Il avait commencé son texte à peu près en ces mots «plus jamais cela !... plus jamais quoi ?
Le racisme d'Etat aurait-il disparu, se serait-il évanoui ? Le racisme quotidien aurait-il quitté notre société ?
Il avait dit ensuite très courageusement, sans naturellement établir des comparaisons avec ce qui a été naturellement l'holocauste « aujourd'hui encore et en particulier par la politique du gouvernement, le racisme, l'exclusion, sous différentes formes, progressent. Le droit d'asile est systématiquement refusé car même en situation régulière les étrangers sont montrés du doigt, les familles sont déchirées par les lois Pasqua aussi inhumaines qu'inefficaces.
Tout à l'heure, mes chers camarades, on posait la question : mais pourquoi cette course poursuite de certains partis de droite avec les idées du Front National ?
Et on posait la question : y aurait-il entre une fraction de la droite et l'extrême droite une sorte de consanguinité intellectuelle, une sorte de parenté symbolique qui n'ose pas dire son nom ?
Dénonçons ce double jeu de certains dirigeants. Comment prétendre d'un côté combattre en parole avec des larmes de crocodile le Front National alors que le

gouvernement, que ces mêmes hommes soutiennent, applique une partie du programme du Front National et contribue à déchirer le tissu social, culturel, et éducatif de ce pays ?
On aurait tort aussi de croire - et plusieurs amis étrangers m'ont demandé de dire ici avec fermeté - que seuls les étrangers en situation irrégulière feraient l'objet de tracasseries policières ou de traitements dégradants, ce qui d'ailleurs est en soi inacceptable.
Il faut dire à nos compatriotes que 97% des immigrés respectent les lois de notre pays. Il faut aussi rappeler que beaucoup d'entre eux ont donné leur vie ou leur énergie, leurs forces de travail à notre économie et lorsque les gouvernements de de Gaulle et de Pompidou ont fait venir, non pas par pirogue mais par avion ou par bateau, des milliers d'étrangers, c'était pour servir l'économie française !
Alors chers camarades, on a envie de dire - indépendamment de toutes réformes : halte à la chasse qui fait du mal à la France.
Les élus Africains, un jour, ont été repoussés à Roissy alors qu'ils s'apprêtaient à se rendre à une conférence des Nations-Unies.
Il faut parler des travailleurs installés régulièrement en France depuis une décennie auxquels, malgré les décisions de justice, y compris la Cour de Cassation, y compris la Cour Européenne des Droits de l'Homme, on refuse d'accorder le minimum vieillesse ou l'allocation handicapé.
Le remplacement des lois Pasqua, nous le voulons. La législation fondée sur le droit du sol, respectant le droit d'asile est restée conforme aux engagements internationaux.
L'intégration des étrangers, nous la voulons. Cette volonté d'intégration explique qu'aucun d'entre nous n'avait songé à relancer le projet de donner le droit de vote aux immigrés pour les élections locales. Encore faudrait-il que le moment venu les obstacles du Front National puissent être levés !
Poursuivons ce rapide voyage à travers la réalité.
On peut me dire, sur un autre sujet, «vous avez consacré dans votre texte, 4, 5, 6 pages à l'audiovisuel «, à la presse, à l'information, aux nouvelles technologies.
Ne sommes-nous pas en liberté ? Est-ce que les lois de 1982, loi Fillioux en particulier, puis les lois Tasca en 1988 n'auraient pas suffi ?
Et pourtant, nous le savons, petit à petit, sans crier gare avec habileté, il faut le dire, le gouvernement reprend en main les moyens d'information, et réussit à faire nommer un peu partout des hommes liges, AFP, Radio France, France 2, France 3, et tout est en place, vous le savez, pour à nouveau juguler, orienter. Vous me direz, vous faites un procès d'intention.
Certes, le Parti n'est plus privé d'expression, comme il l'avait été dans les années précédant l'élection de François Mitterrand en 1981, et j'en parlais avec Valérie Moitien(?), et Thierry Gauthier (?) qui suivent de près ces dossiers, qui examinent de quelle manière les sujets sont abordés ici ou là.
Vu de près, ce n'est pas satisfaisant. Un exemple parmi d'autres : voyez de quelle façon les grands médias ont traité cette étonnante, prodigieuse, fabuleuse réforme de l'enseignement supérieur. Sur France 2, par exemple, le Ministre en exercice a campé une bonne quinzaine de minutes sans qu'aucune réplique - je

dis bien «aucune réplique» - ne puisse lui être donnée, ni au moment même, ni le lendemain, ni la veille, ni le surlendemain, par un représentant qualifié de l'opposition.
Et ceci nous conduit à penser que toute une série de réformes seront à accomplir le jour venu. Et parmi les propositions qui peut-être feront grincer des dents, il est celle qui envisage que le contrôle du pluralisme puisse être effectué par une juridiction enracinée de longue date dans notre pays, le Conseil d'Etat, dans un délai rapide pour que l'équité entre grandes familles de pensée soit respectée.
On pourrait s'interroger aussi et je formule l'idée sans être certain qu'elle soit la bonne, qu'en l'immédiat nous puissions mettre en place nous-mêmes en tant que Parti Socialiste une sorte d'observatoire du pluralisme qui serait animé par un groupe de personnalités indépendantes.
Enfin, si nous avions encore quelques doutes sur l'urgence de nos réformes, tournons-nous, si j'ose dire, vers M. Toubon. Et observons le spectacle, il faut le dire, assez surréaliste qu'il nous offre chaque jour, presque chaque jour, je dirai même deux fois par jour ! Un cinéma permanent !
On a envie de dire «Chapeau l'artiste» si on est un peu cynique, ou «verrouiller professionnel» qui gouverne aujourd'hui la place Vendôme, promotions, nominations, pressions, mutations, classements, la panoplie est complète, et son imagination sur ce plan en tout cas est sans limite.
Voici qu'à présent les policiers refusent contre toute tradition de prêter leur concours, bref chaque jour une nouvelle blessure est infligée à la loi, c'est l'arbitraire érigé en droit, c'est le règne du bon vouloir autoritaire et capricieux d'un Ministre qui, disons-le, trahit sa mission de Ministre de la Justice, servir le Droit et la loi.
Est-il encore temps de faire appel à l'esprit civique de M. Toubon et de lui dire «cessez d'intervenir, rendez la justice, rendez à la justice sa liberté! Rendez au droit sa dignité !» Je crois que ces paroles n'ont aucune chance de faire changer son comportement, en tout cas je dirai merci indirectement à M. Toubon de nous offrir si j'ose dire, en concentré in situ un exemple quasi caricatural des valeurs cyniques auxquelles un gouvernement qui n'est pas l'ami des libertés, peut se livrer sans entrave, dans un système qui est le nôtre.
La France est le seul pays d'Europe, je le dis en pesant mes mots, où la justice peut être ainsi manipulée et domestiquée. Ce n'est pas digne d'un grand pays comme le nôtre.
Cela justifie, si nous avions quelques doutes, les propositions que nous allons, je l'espère, retenir qui consistent d'abord à décider le moment venu de rompre les liens entre la Chancellerie et le Parquet, que l'on cesse de psalmodier sur tous les modes «indépendance, indépendance», le moment est venu de la réaliser par un acte de rupture.
Deuxièmement, nos réformes visent aussi à établir non seulement l'indépendance mais l'impartialité, l'un ne va pas sans l'autre, ni justicier, ni militant, les juges sont les gardiens du droit, de même qu'il ne doit pas y avoir de Ministres au-dessus des lois, il ne peut pas y avoir de juges au-dessus des lois.

Troisièmement, le respect des Droits de l'Homme : d'où la proposition de séparer le juge de l'instruction du juge des libertés, sans compter les propositions que nous avons faites pour que le citoyen puisse directement saisir le Conseil Constitutionnel à l'occasion d'une procédure juridictionnelle, et puisse en cas d'abus de droit, lorsqu'il a le sentiment que tout est bloqué, qu'il se heurte à une porte de bronze, il peut, il pourrait saisir un super médiateur que nous avons appelé provisoirement «protecteur des droits du peuple».
Enfin, et ce n'est pas le moins important, parce que c'est vrai qu'on a le regard tourné vers les grandes affaires politiques ou pénales, et on oublie parfois la justice de tous les jours et c'est un chantier que nous devrons vraiment ouvrir, auquel peut-être nous ne nous sommes pas attaqués avec assez de vigueur, la justice de tous les jours, celle à laquelle les simples citoyens sont confrontés pour la rendre accessible, c'est-à-dire moins onéreuse, plus rapide, et une justice enfin dont les décisions seraient exécutées sous peine de sanction.
La deuxième observation que je voudrais faire à propos de cette question de savoir si notre réflexion est utile ou sans urgence, consiste à dire - mais je vous renverrai pour l'essentiel à notre texte - que sur un plan plus global, plus général, le renouveau démocratique est un préalable au renouveau économique et social.
Notre société est souvent en avance sur ses dirigeants, et elle bouillonne d'initiatives, d'engagements, d'impatience, il suffit d'observer des florescences de la vie associative, et la réussite même d'une politique de changement et notamment les grandes réformes à accomplir, la redistribution des richesses, la réforme de la fiscalité, la lutte contre les gaspillages, la rénovation de l'éducation et tant d'autres ne peuvent aujourd'hui être dictés d'en haut, et imposés à un pays contre sa volonté.
Notre ambition est que dans ce pays, à l'avenir et lorsque le gouvernement sera à nouveau assuré par la gauche, que chacun puisse se sentir bâtisseur de son propre destin et bénéficiaire de la société en construction.
Troisièmement et dernier point, faut-il attendre la date de notre éventuelle victoire pour entreprendre des changements et des modifications ?
Ce qui est très ennuyeux parfois avec les socialistes c'est que;,et je crois de plus en plus, non seulement ils disent des choses mais ils les appliquent...
Naturellement plusieurs des réformes que nous proposons, ne pourront être réalisées par révision constitutionnelle, mais certaines pourront l'être soit par notre Parti lui-même, s'il le décide, et il le décidera, je pense, soit par la voie législative s'il emporte les élections de 1998.
Les initiatives que notre Parti peut prendre, elles sont multiples ; dans les collectivités locales il y a toute une série de propositions qui ont été formulées, par exemple la création dans les grandes villes et départements de Conseils Economiques et Sociaux, ou encore la création de comités de développement à l'échelle des bassins d'emplois, ou encore l'organisation sur une base intercommunale de conseils communaux de prévention de la délinquance.
Deuxièmement, j'en ai parlé, je n'y reviens pas, l'application dès maintenant de la parité hommes/femmes pour les élections régionales, et pour les élections

législatives.
Troisièmement, comme nous l'avons proposé car beaucoup de sujets n'ont pas pu être entièrement explorés, l'établissement avant les élections législatives d'une charte des droits fondamentaux qui permettrait à la nouvelle majorité de mettre au clair l'ensemble des problèmes des droits et liberté.
Enfin, l'organisation sur des grands sujets de société, sous l'impulsion du Parti Socialiste, de grands débats publics sur lesquels nous avons besoin nous-mêmes de voir clair, la rénovation de l'éducation, l'immigration, la drogue, et tant d'autres sujets que nous pourrions proposer à la Direction du Parti.
Je dirai que c'est vrai que le temps a manqué pour creuser jusqu'au bout toute une série de questions. Et nous devons être conscients de l'ampleur des réformes proposées mais aussi de la nécessité sur certains points d'aller plus loin.
Je prends un seul exemple, dans le texte il est parlé d'un sujet qui fait controverse, le recrutement de ce que l'on appelle entre guillemets les élites, recrutement des dirigeants, de la classe comme on dit, je n'aime pas beaucoup l'expression, politique et économique. Disons la vérité, nous ne proposons pas dans ce texte des réformes particulières, et il nous faudra réfléchir au cours des prochains temps sur la manière de transformer ce monde souvent fermé, auto-protégé, auto-reproducteur souvent coupé du pays.
Et puis, il y a par ailleurs les changements qui pourraient être opérés par une nouvelle majorité législative, je comprends que l'on peut dire que la moitié des propositions qui figurent - au moins la moitié, je suis prudent, mais je pense pas loin des deux tiers - dans le texte pourrait être si naturellement notre programme législatif, qui n'est pas établi, les retenait, pourrait se réaliser par une loi ou par des lois, et d'autres pourraient l'être par la pratique.
C'est d'ailleurs ce qu'avait proposé au départ la Commission animée par Jean-Marc Ayrault et Ségolène Royal, c'est vrai qu'unilatéralement un gouvernement de gauche, une majorité de gauche peut restituer au Parlement des pouvoirs qu'il n'a pas.
En matière de contrôle de l'administration, en matière d'élaboration de la loi, en matière de faute personnelle, de création de commission d'enquête, de contrôle de l'utilisation des fonds spéciaux, de contrôle des opérations militaires décidées par le Président de la République, de création d'un véritable office de contrôle de l'exécution des dépenses.
Je dirai enfin, il y a des lois, il y a aussi la pratique. Je veux dire que le comportement de nos responsables, et c'est peut-être là l'essentiel, et je dirai que ce comportement doit, là où nous sommes, et là où nous serons peut-être demain, être marqué par deux préoccupations, l'exigence de probité, cela va de soi, non seulement l'intégrité matérielle, mais l'honnêteté intellectuelle, ne rien promettre qui ne puisse se réaliser, tenir les engagements qui ont été pris, dire la vérité au pays, c'est à ce prix que nous pourrons reconquérir la confiance populaire non seulement le jour d'un scrutin, mais tout au long des mois et des jours qui ne seront pas toujours aisés par un gouvernement qui devra transformer et changer les choses ; l'autre exigence est une exigence de clarté, un contrat lisible avec le pays, rien ne peut mettre un pays en confiance si les

dirigeants ne décident pas un horizon clair.
La clarté, c'est aussi ce que nous proposons dans ce texte, texte accessible qui peut prendre au sérieux le vieil adage : nul n'est censé ignorer la loi, alors que mille lois, 80 000 décrets auxquels s'ajoutent chaque année 10 000 circulaires, s'empilent les uns sur les autres, d'où nos propositions de codification, de simplification et de mise en place d'un centre d'accès aux droits dans chaque département.
Au début de ce texte, nous disons, et je conclus, liberté, c'est l'autre nom de la France. Liberté, c'est l'autre nom de la Gauche, et sans prétendre à aucun monopole, nous savons bien, par expérience, que sans une Gauche combative, vigilante, les libertés, les droits reculent. Par une Gauche volontaire, imaginative et combative, les droits, les libertés progressent.
Si nous étions tentés (ce n'est pas le cas) par l'assouplissement, ayons alors, nous qui avons la chance d'être ici ce matin dans ces lieux qui nous accueillent, une pensée pour ceux qui, de génération en génération, nous ont précédés et qui se sont battus, parfois au prix de leur vie, en tout cas souvent de leur liberté ou de la souffrance, pour que morceau par morceau, pan par pan, soient arrachés liberté après liberté, droit après droit. Peut-être que jamais aucun d'entre eux n'aurait imaginé qu'un jour une gauche démocratique et ouverte puisse accéder aux responsabilités, qu'à nouveau celle-ci aujourd'hui puisse, avec confiance, préparer l'avenir.
Nous devons simplement nous remémorer toujours que jamais - et l'exemple est donné aujourd'hui par l'information, la justice, les droits sociaux, l'inexécution des décisions en justice, l'arbitraire administratif, la parité hommes-femmes pour laquelle ce n'est jamais le bon jour, pour laquelle ce n'est jamais le moment - aucune liberté, aucun droit n'est conquis définitivement.
Cet héritage dont nous sommes les légataires nous oblige à avoir un devoir d'audace aujourd'hui, à construire un Etat citoyen qui, à la différence de l'Etat d'aujourd'hui qui se croit un Etat fort (oui, fort, il l'est pour favoriser les riches, oui, fort, il l'est pour protéger ses amis, oui, fort, il l'est pour domestiquer la justice ou parfois l'information, mais fort il ne l'est pas pour endiguer le chômage, fort il ne l'est pas pour remettre la machine économique en route, fort il ne l'est pas pour redonner à ce pays, en particulier à sa jeunesse, un espoir et un rêve d'un autre futur) sera en un sens différent, ce sera un Etat fort, efficace parce que s'appuyant sur l'ensemble des forces de libération.
Je conclurai, parce que, après tout, mieux vaut terminer avec une citation que m'a donné un de nos camarades tout à l'heure, je ne sais pas si elle est vraie, mais elle est plausible, je l'emprunte à Jaurès ne la connaissant pas : la République, disait Jaurès, ne souffre jamais du mouvement, mais de l'immobilisme.
Alors, ayons ce message au cœur et apportons à nos concitoyens la garantie que demain ce sera une Gauche en mouvement qui changera le pays.
Merci à vous.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

La présidente - La parole est à Jean-Pierre Bel.

Le président - Pendant que Jean-Pierre s'installe, je demande à Eliane Sbangnara, Michel Dumoulin, Jean-Louis Joseph et Ahmed Ghayet de se préparer pour les interventions.

Jean-Pierre Bel

Mes chers camarades, succédant au Maire du 19ème, Roger Madec, et au Premier Secrétaire Fédéral Jean-Marie Le Guen, Jack Lang vient d'ouvrir avec chaleur, enthousiasme et talent cette deuxième Convention des Acteurs de la Démocratie.

Il a situé l'enjeu du débat, il nous a appelé à l'innovation et à l'audace. Il m'appartient de vous dire en cinq minutes, et je m'y tiendrai, ce qu'il en a été dans ma Fédération.

Si le premier thème avait été marqué par le sérieux, la gravité, la prise en compte de l'ampleur du processus, celui de la mondialisation qui pèse lourdement sur le champ politique, le sujet qui nous occupe aujourd'hui semble faire partie d'un registre plus classique pour les socialistes, le partage des pouvoirs, la démocratie dans l'entreprise, l'exercice des responsabilités par le local, la démocratie citoyenne et participative, l'égalité entre les hommes, entre les femmes, entre les hommes et les femmes.

Il n'en faut pas plus quand on est un militant rompu à la confrontation d'idées et porteur de valeurs de gauche pour s'enflammer, se passionner, d'une certaine manière aussi retrouver ses marques et ses repères.

Compte tenu du calendrier particulièrement chargé, de délais trop brefs qui nous ont valu d'ailleurs des reproches (mais comment pouvait-il en être autrement compte tenu d'un véritable gymkhana où il fallait slalomer entres les grandes soirées footbalistiques, les obligations de fin d'année scolaire, les frasques de la météo et les vacances qui approchent), on peut d'ores et déjà considérer que la participation au vote a été honorable même si elle a été inférieure à celle enregistrée dans la précédente consultation.

A moins d'un an et demi, c'est la quatrième fois que les militants socialistes se rendent aux urnes pour procéder à des choix politiques essentiels pour l'avenir de leur parti. S'ils ont été moins nombreux à s'exprimer, et rappelons qu'il n'était proposé à leur suffrage qu'un seul texte, ils ont par contre été très prolixes, très imaginatifs et nous avons enregistré un nombre considérable d'amendements sur des points particuliers nous indiquant les tendances lourdes. A mon sens, elles devront être prises en considération.

Il faut avant tout souligner, ce n'est pas si fréquent, l'adhésion générale au texte. Les militants et responsables l'ont jugé bon, bourré d'idées fortes, ambitieux et novateur, même si justement, quelques-unes de ces idées nouvelles peuvent poser problème dans leur application.

L'impression majoritaire est bien qu'il y a le socle sur lequel nous allons pouvoir nous appuyer pour le combat futur. Il est de nature à parfaitement identifier une démarche de Gauche, il y a là des leviers pour changer les choses,

Fondation Jean Jaurès

bousculer les immobilismes, pour combattre ce qu'il faut bien appeler une crise de la démocratie, une crise de l'égalité.
Je ne pourrai aujourd'hui, en cinq minutes comme je l'avais fait pour le précédent débat, faire le tour de France des contributions départementales, et ne pouvant les citer toutes, je n'en citerai aucune en particulier.
Par contre, c'est tout à fait clair, plusieurs thèmes sont systématiquement évoqués et on les retrouve au détour de tous les textes transmis. Ils sont là, soit pour contester ce qui est écrit dans le Vendredi spécial, soit, au contraire, pour demander à ce que l'on aille plus loin. Il en est ainsi de la limitation des mandats.
Il y a ceux qui veulent faire leur la règle : un élu, un mandat, et ceux qui, au contraire, considèrent qu'un élu national, pour ne pas être déconnecté du terrain, doit pouvoir disposer d'un mandat exécutif local, en l'occurrence celui de Maire de moins de 2 500, de 10 000 ou de 15 000, cela dépend des propositions.
Beaucoup ne se satisfont pas de l'incompatibilité avec le mandat exécutif. Ils proposent de l'élargir aux conseillers régionaux ou généraux, ils proposent la limitation du cumul des mandats dans la durée, les plus stricts réclamant pas plus de deux fois cinq ans.
D'autres, enfin, s'inquiètent de voir le Parti Socialiste s'imposer à lui-même des règles telles qu'elles risquent de contrarier d'éventuelles vocations.
La controverse est encore plus vive sur la réforme des institutions nées de la décentralisation. Plusieurs fédérations constatent que le département est dans la plupart des cas l'instance la plus proche des gens, celle par qui s'est effectuée la solidarité en direction des plus démunis, celle qui prend en compte le maillage de l'espace indispensable à toute politique d'aménagement du territoire.
Et pourtant, le niveau départemental est bien souvent contesté, considéré comme dépassé et superflu entre la poussée des instances intercommunales et le rôle essentiel des régions.
Quelques-uns se retrouvent pour regretter une certaine hypocrisie à induire la logique de la disparition des départements, mais sans jamais vraiment vouloir le dire clairement.
L'entité régionale est chère au cœur des socialistes qui souhaitent lui voir prendre une autre place, qu'enfin lui soit affectés de véritables moyens, d'où l'appel, peut-être sans illusion, à une réforme fiscale en profondeur.
Je dois à l'honnêteté intellectuelle, à l'exigence de rigueur qui est la mienne dans ma fonction de rapporteur de dire que le thème qui a cristallisé le plus de réactions est bien celui de la parité hommes-femmes.
Le principe et l'objectif sont plébiscités par pratiquement tous ceux ou toutes celles qui l'abordent. La méthode suscite, vous le savez, beaucoup plus de réserves.
Plusieurs fédérations reviennent sur la question des quotas pour s'en plaindre, mais c'est loin d'être un raz-de-marée. Par contre, la mesure d'incitation financière dans le cadre de la dotation publique aux partis politiques avec une prime pour ceux qui auraient fait élire le plus de femmes a suscité des réactions nombreuses en particulier dans des fédérations importantes.

Fondation Jean Jaurès

Ce n'est pas digne du combat que l'on prétend défendre, est-il dit, et pourtant, la question de «qu'est-ce que l'on propose à la place» est très rarement traitée, un peu comme si l'on se trouvait face à un problème insoluble. Il est demandé en tout cas à la direction du Parti de peser de tout son poids sur la place des femmes dans la désignation, mais rien de déterminant n'est avancé pour remplacer les bonnes intentions par une démarche volontariste.
Il ne m'appartient pas de me substituer à la commission ad hoc chargée d'examiner les amendements intégrés, mais on peut prévoir qu'il y aura des progrès de clarification à faire sur cette question.
Les militants de nos sections et fédérations insistent également très fort pour que dans l'entreprise, on fasse reculer l'arbitraire patronal en réévaluant le rôle des organisations syndicales, en renforçant leur représentativité, mais aussi en oeuvrant pour les droits des travailleurs en situation précaire.
Ils appellent aussi de leurs vœux une deuxième étape de la décentralisation, un second souffle qui devrait permettre l'irruption du citoyen dans une véritable démocratie participative?
Même si c'est très présent dans le texte, la fibre militante voudrait que l'on y mette encore plus d'ambition.
Un accent particulier est à porter sur l'information locale, le poids des médias régionaux pour lesquels il y aurait beaucoup de choses à dire. Mais c'est surtout le CSA qui fait l'objet des plus vives inquiétudes quant à son indépendance. Il faut, nous dit-on, être plus précis sur cette question qui ne laisse personne indifférent.
Je veux ajouter que nos camarades restent aujourd'hui encore très sensibles à la question de la laïcité, battue en brèche ces derniers mois par des visites ou des cérémonies fastueuses et officielles qui sèment le trouble sur l'actualité du principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
Faut-il parler d'abrogation ou simplement de remplacement des lois Pasqua ? Faut-il dépénaliser les drogues douces comme le cannabis ? Promouvoir les euro-régions ?
Il y a là, vous vous en doutez, une grande diversité, une grande richesse dans les contributions, que les quelques minutes qui me sont accordées ne permettent pas de retranscrire avec fidélité et encore moins exhaustivité, je vous prie de m'en excuser.
Mais pour finir, tournant le dos à la règle que je m'étais fixée et, une fois n'est pas coutume, notamment par rapport à eux, je veux citer quelques propos de nos camarades des DOM-TOM. Il y a des mots forts dans les textes de la Martinique et de la Réunion, mais je m'en tiendrai à ce que nous disent nos amis de Mayotte et je les cite :
La problématique de la démocratie ne se pose pas dans les mêmes termes. Ici, la démocratie n'est pas à réinventer, elle est à inventer, elle n'est pas à reprendre, elle est à entreprendre.
Voilà donc, mes chers camarades, ce qui m'a semblé majeur dans vos débats, dans vos discussions, dans les textes ou amendements que vous nous avez fait parvenir.

Fondation Jean Jaurès

Mais, c'en est assez d'essayer de lire dans le marc de café ou d'interpréter votre pensée. Vous êtes là pour le dire vous-mêmes, sans intermédiaire, alors sans plus attendre, mes camarades, vous avez la parole, prenez-la.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Jean-Pierre.
Nous allons donc ouvrir le débat général et, comme on vient de vous le dire, c'est un débat sur la démocratie qui suppose le respect de la parole de l'autre et donc, nécessairement, le respect du temps de parole de l'autre. C'est pourquoi nous serons très exigeants et aucun orateur ne disposera de plus de six minutes.
Tu as la parole, Eliane.

Eliane Sbangnara (Pyrénées-Atlantiques)

Il va donc s'agir d'une micro-intervention.
Les mesures présentées par le document que nous avons eu en main et que Jack Lang, avec un art consommé de la prétérition, nous a rappelé dans leurs grandes lignes, sont toutes intéressantes, mais je crois que vous avez vu comme moi que, dans les sections, dans les fédérations, ce qui a suscité le plus de réactions, c'était la question du cumul des mandats et de la parité.
Je laisse de côté le second point pour en rester au premier. Si cette question a suscité tellement de réactions, je crois que c'est dû, d'une certaine manière, à son ancienneté, car les réactions ont été nombreuses et les sourires ont été tout aussi nombreux.
C'est pour cette raison qu'à mes yeux il est clair que la crédibilité de nos engagements ne va pas se jouer en 1988 ou bien dans les propositions que formuleront nos Députés, nombreux je l'espère. En fait, notre crédibilité va être en jeu dès 1997, lors des désignations ou des pré-désignations.
(Quelques applaudissements)
C'est alors, je crois, et alors seulement, que pourra être balayé le scepticisme réel (et ce mot, j'ai envie de l'écrire avec une majuscule) que nous rencontrons et c'est alors seulement que, convaincus nous-mêmes de notre capacité de renouveler un certain nombre de choses parmi nous, nous pourrons être convaincants quant à notre capacité de changer ce qui nous entoure.
Il est certain qu'au bout de douze ou dix-huit ans un élu peut avoir un regard de propriétaire sur son mandat régional. Il est humain également que quelqu'un qui a fait le vide autour de lui (et la personnalisation des campagnes s'y prête un petit peu) se présente comme un homme providentiel. Mais je crois que le partage est une notion qui n'est pas totalement absente de notre idéologie et je propose d'appliquer cette notion, de la faire passer dans les faits.
(Applaudissements)
Car pour reprendre l'intitulé de notre Convention, il y a dans les coulisses un grand nombre de figurants, un grand nombre de doublures qui n'aspirent vraiment qu'à une chose, c'est à devenir des acteurs à temps plein de la démocratie, et croyez-moi, parmi ces acteurs, il y a de nombreuses actrices

Fondation Jean-Jaurès

potentielles et une des questions de la parité hommes-femmes ne sera peut-être pas résolue mais progressera avec le renouvellement des mandats.
(Applaudissements)
Le deuxième point qui me semble important est le suivant. A propos du texte que nous avons sous les yeux, on a parlé de propositions, certains ont parlé d'expériences de laboratoire... Je crois que ce dont nous avons besoin (et le mot a été prononcé par Jean-Marie Le Guen et Jack Lang), c'est d'un véritable contrat, sans doute entre le PS et ses électeurs, mais surtout entre le PS et ses militants.
Il faut qu'il y ait un parti fort qui se porte garant du respect des engagements qui sont pris car, parodiant un ancien orateur, j'ai envie de dire : jusque à quand abusera-t-on de notre patience ? Jusque à quand les militants diront : «Bon, on va y aller quand même... allez, on va faire campagne...» ? Vous savez, il va y avoir des triangulaires si les engagements qui sont pris ne sont pas tenus, et nous ne serons pas performants !
(Applaudissements)
De sorte que si le Parti joue son rôle, nous n'aurons pas à évoquer lors des désignations l'argument de la notoriété. Il est évident qu'entre un citoyen «lambda» et un grand Député, on a plus de chances de gagner si l'on présente quelqu'un dont la figure est présente depuis des décennies sur les murs, mais enfin je vous rappelle quelque chose : en 1981, beaucoup d'inconnus ont été élus et, en 1993, beaucoup de célébrités ont été battues ! Notre force, ce ne sont pas les personnalités, c'est notre Projet !
Merci.
(Vifs applaudissements)

La présidente - C'est vraiment un propos de cinq minutes.
La parole est à Michel Dumoulin, pour les Françaises et Français de l'étranger.

Michel Dumoulin (Français de l'étranger)

Je représente les Français de l'étranger.
J'ai un ami xénophobe, qui ne supporte pas les étrangers, à tel point que quand il est à l'étranger... il ne se supporte pas lui-même ! …(Rires)… C'est une phrase de Raymond Devos.
Quand on est à l'étranger, on voit certaines choses différemment. C'est pourquoi les Français de l'étranger ont voulu parler en faveur des étrangers, les étrangers qui vivent en France et aussi les étrangers que nous sommes lorsque nous vivons hors de France.
Les étrangers non-communautaires (c'est une distinction un peu étrange que cette distinction entre étrangers communautaires et étrangers non-communautaires, je préfère dire tous les étrangers, communautaires ou non-communautaires) devraient avoir le droit de vote aux élections locales.
C'est une proposition, me dit-on, explosive. Tant pis... ou peut-être tant mieux, parce que c'est une proposition qui, en tout cas, est conforme à la nécessité d'intégrer les immigrés, qui est conforme à la tradition d'accueil et de fraternité

Fondation Jean-Jaurès

du Parti Socialiste.
Le droit de vote pour les immigrés, je crois qu'on est tous pour. Alors, il faut le dire, il faut l'écrire sans crainte, et même avec joie.
Tu parlais tout à l'heure, Jack Lang, de la frontière entre la droite et la gauche ; je pense que cette frontière passe peut-être aussi entre cette crainte et cette joie.
Concernant les Français hors de France, en Israël nos camarades du Parti Socialiste français mènent un combat courageux pour la paix, aux côtés du Parti Travailliste israélien. Mais ils ne peuvent pas adhérer au Parti Travailliste israélien à cause des statuts de notre Parti, à cause de l'article 1.3, alinéa 2. De même, en France, des étrangers qui souhaiteraient se joindre à nous ne peuvent pas le faire parce qu'ils désirent conserver leur affiliation au Parti Socialiste ou social-démocrate de leur pays d'origine.
Parce que les enjeux sont partout les mêmes (la paix, l'emploi, la protection sociale, l'environnement, la défense des valeurs de la démocratie), parce que les Français à l'étranger s'investissent de plus en plus dans les combats politiques de leur pays d'accueil, parce que de nombreux étrangers en France partagent nos idéaux, nous souhaitons que soit modifié l'article 1.3, alinéa 2 de nos statuts pour permettre, pour encourager même la double adhésion au Parti Socialiste français et à un autre parti socialiste ou social-démocrate.
Nous voulons en conclusion faire vivre avec efficacité le combat pour un monde meilleur ici et ailleurs.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente - La parole est à Jean-Louis Joseph, Vaucluse.

Jean-Louis Joseph (Vaucluse)

Chers camarades, j'ai choisi dans les minutes qui me sont imparties de vous parler d'environnement, de l'urgence écologique et de l'importance que notre Parti doit accorder à ces droits nouveaux en complément et à côté des droits énoncés par Jack Lang il y a un instant, d'abord parce que le Parti Socialiste ne doit pas s'en remettre aux partis écologistes pour ce qui a trait à l'environnement mais au contraire, comme cela est proposé dans notre texte, avancer des objectifs forts et clairs auxquels la population adhérera.
Je souhaite faire quelques propositions. J'ai déposé un amendement qui est proposé par la Fédération du Vaucluse afin de rajouter au texte la définition de développement durable, définition donnée lors du Sommet de Rio en 1992.
Cela me paraît important d'affirmer dans cette Convention sur la démocratie que les socialistes sont pour une gestion rigoureuse des ressources non renouvelables mais aussi pour la protection des ressources naturelles.
Dans les mois qui viennent, je propose que nous organisions une journée nationale sur ce thème afin de proposer des actions concrètes pour répondre aux questions du moment.
Quelles sont-elles ?
Comment améliorer dans un court délai l'état de l'environnement et la situation

sociale de la majorité des habitants des villes, avec des solutions réalistes, par des propositions stratégiques d'éco-développement potentiellement créatrices d'emplois ?
Comment concevoir et exécuter de nouveaux développements urbains répondant au concept de ville économisant les ressources ?
Comment assurer une meilleure gestion des sols, de l'eau ?
Comment renforcer la protection du patrimoine ?
Les questions sont nombreuses et nos réflexions devront porter sur six points-clés : la population, l'urbain, l'énergie, l'agriculture, l'éducation et le financement du développement.
Aujourd'hui, il nous est proposé de reconnaître un droit constitutionnel du citoyen à la préservation de son environnement et une intervention renforcée de la puissance publique. C'est une bonne chose.
A partir de cette Convention, allons plus loin. Les socialistes peuvent apporter des réponses sur ces questions fondamentales. Sur l'opposition géographique des enjeux du nord et du sud, sur les différentes dimensions de la durabilité, les rédacteurs de notre texte sur la démocratie ont bien fait d'insister sur nos chances écologiques. Les élus socialistes et les militants associatifs en connaissent l'importance et ont pour leur part une expérience locale à échanger et à développer.
Je conclus en affirmant que si nous voulons construire une société meilleure, il est fondamental d'organiser la réalité économique et sociale de telle sorte qu'elle engendre un développement durable à long terme qui, s'il tient compte des êtres humains vivant à un moment donné, doit préserver les générations à venir.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Ahmed Ghayet, délégué de Paris, a la parole.
Se préparent Yvette Roudy, René Mangin, Jean-François Krzyzaniak et Adeline Hazan.

Ahmed Ghayet (Paris)

Chers amis, chers camarades, acteurs de terrain dans les cités ou bien d'autres ont baissé les bras, militants associatifs, réparateurs-émailleurs du tissu social, médiateurs, acteurs au quotidien de la lutte contre le racisme, contre la drogue, contre la relégation, acteurs de la démocratie, les jeunes issus de l'immigration le sont. Ils ont leur part dans la consolidation, dans l'enracinement de cette démocratie au cœur de la société française.
Pourtant, lorsque ces mêmes jeunes cherchent à élargir leur champ d'action, à sortir de ce créneau, de cette image d'acteurs sociaux, pour se faire entendre, s'imposer dans d'autres domaines, économiques ou politiques par exemple, sommes-nous sûrs alors d'être prêts à les considérer là aussi comme des acteurs et à leur faciliter l'accès à cet espace ?
La société dans son ensemble est-elle prête à les considérer comme des cadres,

Fondation Jean Jaurès

des décideurs, des coopérateurs à part entière ?
Au sein de notre Parti même, nous devons réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour en faire un vecteur d'intégration performant, un outil capable de former des cadres politiques pour aujourd'hui et pour demain.
Nous avons, je crois, au PS un devoir de précurseur. Dans nos sections, dans nos fédérations, nos municipalités, il nous revient de tout mettre en oeuvre pour permettre aux jeunes issus de l'immigration qui en ont le désir et la compétence d'accéder à des rôles de décision et de réelle implication.
Le Premier Secrétaire, Lionel Jospin, lorsqu'il est venu participer aux travaux de la Commission Jeunes issus de l'immigration mise en place au sein du Parti, s'est exprimé sur ce sujet et a donné les signes attendus par ces jeunes. A Chambéry, à Beaucaire, à Dreux, à Fréjus, à la Seyne, à Château-Thierry, partout où je suis allé à votre invitation, j'ai constaté la possibilité, mieux, la volonté d'aller dans ce sens, vers la confrontation des idées, le dialogue, et je l'espère maintenant le désir de militer ensemble dans nos sections.
Au moment où on se pose la question de savoir si le modèle français d'intégration va déraper, au moment où les gosses des cités cherchent à ouvrir les portes de la société avec violence, et où ces portes se referment sur leurs droits, pouvons-nous négliger cette voie d'intégration qu'est la politique ?
Certes, cela ne suffira pas. Mais face à un gouvernement qui ne cesse de déstabiliser les populations d'origine étrangère, de Pasqua à Debré, à coups de lois, de décrets, de circulaires, de projets xénophobes, face à un Front National qui ne cesse de progresser dans l'ignominie, il nous faut faire le pari de la citoyenneté.
Définissons clairement une politique de l'immigration en la détachant nettement d'une politique d'intégration, d'une politique de la ville, parce que nous ne pouvons sans cesse assimiler une population d'origine étrangère installée depuis des décennies sur le sol de France aux flux migratoires, parce que nous ne pouvons sans cesse renvoyer des jeunes Beurs à la case départ.
Les acteurs de la démocratie se retrouvent dans tous les domaines d'activité. Ils viennent de toutes les couches de la société, et tout comme dans une équipe de France de foot, l'origine n'est pas un handicap ni pour marquer, ni pour ne pas marquer un but, ni pour agir en citoyen.
Un certain nombre de jeunes issus de l'immigration sont aujourd'hui présents à cette Convention. Ils ne se veulent pas consommateurs, là aussi ils veulent et peuvent être acteurs.
Le Parti Socialiste a vocation à être le vecteur de la promotion politique de ces jeunes, membres à part entière de la jeunesse de France.
Certes, c'est un enjeu, c'est un défi, mais je leur dis et je nous dis que c'est avec eux que le Parti Socialiste saura donner à la démocratie la vigueur et les couleur de tous ces acteurs !
(Applaudissements)

La Présidente - La parole est à Yvette Roudy. Que René Mangin se prépare.

Yvette Roudy

Chers camarades, je ne savais pas que nous n'aurions que cinq minutes. Je suis donc obligée de couper drastiquement dans ce que j'avais préparé.

Je voulais d'abord me féliciter de ce que le Parti Socialiste ait décidé d'entrer dans une grande réflexion sur la démocratie, car je crois qu'en effet notre démocratie est menacée en ce moment dans notre pays, et je dirai pas seulement de l'extérieur, par l'intégrisme, ce sont des signes que nous savons reconnaître, mais il y a quelque chose qui ronge aussi notre démocratie, c'est ce que j'appelle la technocratie galopante... (Applaudissements) ... qui petit à petit dessèche ceux que l'on appelle les dirigeants et éloigne de plus en plus de ce que moi j'appelle la vraie vie dans les villes, dans les campagnes, dans nos banlieues, au moment où les besoins de ceux qui vivent en bas sont de moins en moins bien compris par ceux qui vivent en haut, quand on voit les décisions qui sont prises et la façon dont elles sont ou ne sont pas appliquées quand cela arrive en bas.

J'aurais aussi beaucoup aimé me féliciter d'un grand nombre de résolutions qui sont prises, que je trouve excellentes, dans ce texte, et notamment ce qu'on a appelé l'intercommunalité qu'il est urgent de mettre en place, et là évidemment c'est le maire qui parle, la fiscalité locale qui étrangle littéralement de plus en plus les petites municipalités, et là aussi il est urgent d'intervenir.

Moi je me suis félicitée de ce qu'on ait décidé de restaurer l'autorisation administrative de licenciement, parce que... (applaudissements)... quand on voit ce qui se passe sur le terrain, où il ne se passe pas une semaine sans qu'on annonce la fermeture de telle ou telle entreprise, on se dit que même si la remise en place de l'autorisation administrative de licenciement ne peut être la panacée, ne permettra pas de tout résoudre, c'est quand même un signe fort d'un symbolisme très fort également que nous allons envoyer à ceux qui se désespèrent et qui vivent dans l'angoisse aujourd'hui.

C'est une bonne chose que de l'avoir décidé.

(Applaudissements)

J'aurais aimé aussi dire que j'ai observé un peu de timidité du côté de la décision qu'on nous avait promise et qui devait porter sur la réduction du cumul des mandats. Mais là je m'aperçois que des forces puissantes ont sans doute dû jouer et qu'on s'est dit : on le fera peut-être, mais pas tout de suite.

(Applaudissements)

J'ai hésité aussi à propos du conseil général, et des pouvoirs de ces deux puissances que sont maintenant le conseil général et le conseil régional. Moi, de temps en temps, je les confonds parce qu'ils mélangent aussi, vous le savez, leurs compétences. Très franchement, est-ce qu'on a besoin des deux dans nos régions ? C'est une question que je me pose de plus en plus. On pouvait décider que l'un ou l'autre pourrait cumuler les fonctions que les deux remplissent séparément. Cela ferait quelques économies qui ne seraient pas négligeables...

(Quelques sifflets)

Oui, je sais, cela ne plaît pas...

Il est un sujet qui a soulevé les passions une fois de plus, qu'en ce qui me

concerne je regarde maintenant avec un certain détachement parce que j'en ai tellement vu que je suis à peu près revenue de tout ! C'est naturellement celui de la parité.
J'ai quand même vu avec plaisir l'ardeur avec laquelle toutes ces passions revenaient, parce que je me suis dit que si on en parle tant, c'est que probablement on est sur le point de faire quelque chose de positif.
Quand j'en parlais et que je m'apercevais que cela n'intéressait absolument personne, je savais que cela n'avait aucune chance de déboucher. Mais quand on voit se lever les adversaires avec la passion qui a été la leur sur les quotas, sur l'indemnité financière qui est promise, alors je me dis que peut-être cette fois nous allons pouvoir avancer.
Nous avons quand même promis, je l'ai bien noté, la parité pour les régionales. Cela, cela veut dire vraiment un homme une femme, et il est clair que s'il s'était simplement agi de dire : «il y aura des candidates, on en cherche, on n'en trouve pas», comme on le dit depuis bientôt quinze ou vingt ans, eh bien cela n'aurait plus marché du tout. Parce que vous savez, j'ai vécu pour ma part tellement d'avatars, notamment pour les régionales où on avait eu beaucoup de candidates la dernière fois, mais où il n'y en avait plus tellement à l'arrivée, que là on a vraiment perdu la confiance de quantité de militantes qui ont été dupées complètement et qui se sont maintenant réfugiées dans les associations, qui ne sont plus dans nos rangs.
On a raté le coche la dernière fois, on va pouvoir effectivement se rattraper aujourd'hui.
Deux mots, puisqu'il faut faire vite, puisque nous sommes décidés à changer la situation qui perdure depuis cinquante ans, qui fait de nous la honte de l'Europe et qui montre bien que cela ne peut plus durer. Vous avez entendu parler sans doute d'une démarche qui a été prise par un certain nombre de femmes, dont je suis, pour indiquer justement que cinquante ans, cela suffit et que maintenant les choses doivent changer.
Je veux simplement dire ici, mes chers camarades, que ce n'est pas de gaîté de cœur que je me suis engagée dans cette démarche. Mais simplement, ce n'était plus supportable. Il vient un moment où las d'exposer, de débattre, de proposer dans le désert, on finit par comprendre que seule une initiative forte et volontariste un peu provocante peut déranger suffisamment pour qu'enfin bougent les choses, parce que finalement, maintenant, le temps de la patience de ce côté là est terminé !
(Applaudissements)
Je dirai un seul mot des quotas.
Ce qu'on dit sur les quotas, je l'ai entendu il y a quinze ans. Je me souviens que quand on avait ce débat, le quota était détestable. Oui, il était détestable ! Mais André Boulloche m'avait dit à l'époque où nous avions déjà eu ce débat : crois-moi, la situation actuelle est encore plus détestable. Puisqu'il faut vraiment un moyen énergique pour faire sauter ces verrous, c'est nous qui devons le faire.
Il avait raison, il m'avait d'ailleurs convaincue, parce qu'il y a une vingtaine d'années, moi aussi je n'aimais pas beaucoup l'idée du quota. Mais quand tout

Fondation Jean Jaurès

le reste a échoué, eh bien c'est celui-là qu'il faut utiliser, c'est une question de courage. Le reste n'est que prétexte quand on n'a pas envie de faire bouger les choses.
(Applaudissements)
S'agissant du financement public qui choque aussi certains, et j'ai bien lu les arguments de Glavany, je voudrais simplement dire qu'on aurait pu s'abstenir de faire circuler dans les sections certains arguments vraiment sordides. J'ai eu honte pour mon parti ! On a fait circuler, et je dis le mot ici parce que c'est très joli d'envoyer des messages dans les sections pour ensuite prononcer des phrases nobles à la tribune de la Convention ! On a fait circuler le mot «prostitution». Eh bien je dis que ce mot ternit ceux-là même qui l'ont lancé !
(Applaudissements)
Alors je dis : cela suffit, les insultes ! Cela suffit ! C'est ce que Simone de Beauvoir appelait la «chiennerie». Toutes les femmes qui ont brigué un mandat savent ce à quoi elles s'exposent, parce qu'il y a toujours un supplément d'insulte pour les femmes, qu'on leur donne en prime quand elles briguent un mandat.
Je voudrais simplement dire à ceux-là que l'argent qui sert à financer les partis, c'est de l'argent public. D'où vient l'argent public ? Des contribuables. Qui paie ? Les femmes paient leur part, elles travaillent, elles fournissent les sommes qu'on leur demande.
Alors cela ne les gêne pas, d'élire 93% avec pour une grande partie l'argent des femmes ? Est-ce que ce ne serait pas encore moins gênant de demander effectivement qu'on utilise exactement les mêmes mesures pour établir quoi, ou pour faire avancer quoi ? La démocratie.
Nous savons tous très bien que si nous avons des assemblées où il y a une bonne représentativité féminine, cela apportera certainement un enrichissement.
Mes chers camarades, parce que j'ai eu envie de comprendre ce qui se passait et parce que j'ai eu envie de faire un livre là dessus, j'ai relu les débats parlementaires entre les deux guerres. Les termes et les arguments qui étaient utilisés entre les deux guerres contre le vote des femmes sont exactement les mêmes que ceux que l'on entend aujourd'hui quand on parle de leur véritable citoyenneté dans les lieux où se prennent les décisions.
Aujourd'hui les femmes sont à parité dans la magistrature, dans la médecine, elles remplissent des tâches importantes, elles les remplissent bien et sans bruit. Cela n'a pas bousculé l'ordre des choses, cela n'a pas déséquilibré la société. Pourquoi en avoir peur dans les assemblées ?
Les Français et les Françaises et l'opinion le souhaitent. Je dis que c'est le moment de franchir le pas pour la modernité, certes, parce que nous sommes vraiment ridicules au niveau européen, mais aussi pour la démocratie.
C'est un acte de courage, et je me félicite que mon Parti ait décidé de franchir ce pas.
(Applaudissements)

La présidente - La parole est à René Mangin.

Confédération Jean-Jaurès

René Mangin

Chers camarades, la démocratie n'est ni un rêve, ni une chimère.
Cependant les formes classiques de la démocratie sont affaiblies. La démocratie représentative est affaiblie par l'actuelle crise de confiance dans la classe politique.
La démocratie directe type referendum est amoindrie par le soupçon publicitaire, et la démocratie participative est souvent freinée par la perte de vitalité des contre-pouvoirs.
Mais la démocratie se délite aussi par le contenu du débat politique. On ne parle plus des projets politiques, mais des acteurs. On évoque les hommes - oui, Yvette, les hommes, malheureusement - et les sondages, mais pas les idées.
Ce qui est posé à travers le malaise politique actuel, c'est souvent le style du pouvoir, le sentiment pour beaucoup de nos concitoyens de ne pas être entendus.
Aujourd'hui la citoyenneté est la première urgence. Nous devons faire en sorte que les gens qui n'ont pas la parole puissent la prendre.
Restaurer l'esprit et la pratique du débat dans nos fonctionnements institutionnels est indispensable, non pour paralyser les exécutifs, mais pour rechercher une meilleure efficacité.
La confrontation des idées est nécessaire à la démarche démocratique. Il faut donc appeler les citoyens à la prise de responsabilité.
Les Français ne peuvent tout à fait décrier la classe politique et tout attendre d'elle. Ils ont à décider par eux-mêmes et pour eux-mêmes quand l'action est à leur portée.
Dès lors le pouvoir politique pourrait mieux invoquer auprès des citoyens l'intérêt général s'il montre qu'il s'y plie lui-même.
De cette attitude dépendent la confiance retrouvée des citoyens et leur propre engagement. La responsabilité nous impose d'aller vers nos concitoyens et non d'exiger qu'ils viennent à nous.
Mes Chers Camarades, cela nécessite une pratique quotidienne au sein de la classe politique, de ses responsables et de ses élus, car on ne peut à la fois souhaiter faire vivre le débat, écouter nos concitoyens, aller vers eux et dans le même temps, parce qu'il y a cumul, convenir de nouveau en réunion de travail que restaurer l'image de la vie démocratique et l'image du politique c'est surtout avant tout être disponible pour prendre le pouls du terrain.
En 1990 les socialistes ont voté une loi interdisant un certain cumul de mandats, curieusement depuis cette date jamais les cumuls n'ont été aussi nombreux ! Cette loi était un premier pas, elle a bousculé certaines habitudes, mais elle n'a pas véritablement changé le cours des choses.
Au printemps 1978, le Président de la République venait de se prononcer contre le cumul des mandats, 18 ans ont passé et un élu peut toujours beaucoup cumuler, pire encore, la loi n'a jamais fixé de différence entre un mandat électif et une fonction exécutive. Dans mon Département le même élu -un homme bien sûr !- cumule le poste de maire, de vice-président du Conseil Général, de vice-président du Conseil Régional et de Président de la Communauté Urbaine de

Nancy, qui gère tout de même un budget de 2 milliards et 270 000 habitants.
Si la loi de 1990 a permis de faire un pas, nous sommes au milieu du gué, il nous faut donc maintenir, rejoindre l'autre rive ; notre texte reprend la plupart des propositions que Michel Sapin et moi-même avions formulées dans le cadre de la Commission «Démocratie Politique», pour autant, je souhaite formuler quelques rappels, quelques explications et propositions de mon Département.
Première chose : rien de plausible ne se fera en matière de cumul des mandats si l'on ne légifère pas dès notre retour au pouvoir, sur des textes régissant enfin un véritable statut de l'élu.
(Applaudissements).
Seconde chose : rien de crédible ne sera possible si l'indemnité des élus locaux n'est pas revalorisée, ce n'est pas démagogique, et pourtant cette revalorisation permettra d'interdire le cumul des indemnités, et ceci pour trois raisons majeures ;
* la première : mettre en oeuvre l'esprit de la décentralisation, assurer une meilleure transparence : en effet dans notre système indemnitaire il y a une profonde hypocrisie à considérer qu'un élu n'est pas un professionnel de la gestion d'une collectivité, il est bien loin le temps de l'élu passant quelques heures par semaine pour son mandat. Ceci est d'autant plus vrai depuis les lois de décentralisation, cela responsabilise totalement les élus locaux, revaloriser l'indemnité et la rendre non cumulable avec une autre permettra le non cumul des mandats, clarifiera les responsabilités politiques dans les différents strates décisionnels des collectivités territoriales.
(Applaudissements)
* la seconde : libérer les mandats : il appartient au Parti Socialiste de prendre en compte l'état d'esprit de l'opinion mais aussi de cesser d'accepter cette hypocrisie qui consiste à peu indemniser un élu mais à lui permettre de cumuler trois ou quatre postes. Oui, il y a parallélisme entre cumul des indemnités et cumul des mandats. Demander à un élu d'être disponible 24 heures sur 24, du lundi au dimanche, sans faire des choix indemnitaires relève d'une conception démagogique qui considère l'activité politique comme un simple passe-temps. Même s'il s'agit d'un métier temporaire, l'élu l'exerce comme une activité pleine et entière, qui demande une reconnaissance propre à assumer correctement l'exercice de son mandat.
(Applaudissements)
Et cette disposition pourrait permettre de libérer des postes pour d'autres.
* la troisième : mettre fin à une forme d'hypocrisie intellectuelle : un parlementaire perçoit 33 000 F par mois dans l'exercice de son mandat. Certes, s'il est au Parti Socialiste il en reverse presqu'un tiers pour son parti et c'est bien ainsi, on peut imaginer que cela correspond à un temps complet ? Pas du tout, puisqu'il lui est possible de cumuler une fois et demie ses indemnités, cela revient à dire que l'on peut être parlementaire pour deux tiers et un tiers sur un autre mandat, au Parti Socialiste pendant ce temps là on demande la réduction hebdomadaire des horaires, et le partage du travail. (Applaudissements)
Enfin, et pour conclure, si le Parti Socialiste est bien celui du respect de

l'égalité, alors, Chers Camarades, il nous faudra légiférer également sur l'égalité dans le traitement des indemnités des élus locaux, en effet, la loi fixe la fourchette du montant des indemnités des élus des différentes collectivités territoriales, il appartient ensuite aux élus locaux de voter leurs propres taux à l'intérieur de cette fourchette. La base fixée par le législateur est fonction de l'importance de la population concernée, choix injuste qui permet d'indemniser différemment deux élus suivant qu'ils siègent au Conseil Général de la Lozère ou dans celui de la Moselle, le rapport est d'environ 1 à 2.
Cette disparité est inexplicable sur le fond, d'une part parce que le nombre d'élus est proportionnel à la taille de la collectivité, et d'autre part parce que la responsabilité et le travail de l'élu est le même, qu'il gère un budget de 500 millions, de 2 milliards ou de 8 milliards ; si ce critère devait être conservé cela reviendrait à dire qu'un salarié devrait être payé au prorata du chiffre d'affaires d'une entreprise ou qu'un fonctionnaire de collectivité territoriale pourrait l'être par rapport au budget de cette collectivité.
Cette disposition dans le cadre général de la loi permettra d'aligner l'ensemble des indemnités sur l'ensemble du pays.
Notre texte, Chers Camarades, réfléchi et rédigé collégialement, est excellent, sachons peut-être le pimenter davantage et surtout, surtout, n'oublions pas qu'il aura valeur de symbole aux yeux des militants et de nos concitoyens. Ignorer un passage, restreindre sa portée, différer son application, tergiverser dans la législation, serait catastrophique, c'est pourquoi c'est ici et maintenant qu'il nous faut dire ce que l'on va dire, ce que l'on va faire, et faire ce que l'on a dit. Merci.
(Applaudissements)

Le président - Bien ! Camarades, je rappelle aux orateurs de se tenir dans les six minutes maximum si l'on veut que chaque délégué qui est inscrit puisse s'exprimer, c'est là aussi la règle de la démocratie. Donc Jean-François Krzyzaniak, du Département de l'Aube.

Jean-François Krzyzaniak
Je vais poursuivre comme mon prédécesseur, car dans le texte transmis si nous découvrons de grandes avancées en faveur de la démocratie, du citoyen, nous parlons ici, à l'intérieur de ce parti, du non cumul des mandats, du respect de la parité, mais qui évoque l'urgence d'un véritable statut d'élu municipal pour les communes de moindre importance ? Car après nous avoir accordé leurs suffrages, nos concitoyens nous regardent vivre au quotidien, et bien souvent ils ne se rendent pas compte que nous assumons des fonctions à plein temps, que nous devons les jumeler avec la vie professionnelle, parfois pas toujours compatibles, que nos journées font parfois 20 heures, quand elles n'en font pas 24, que nos vies professionnelles sont amputées par nos obligations d'élus, que de surcroît, lorsqu'ils nous retirent leur confiance nous ne possédons aucune garantie de retrouver nos emplois lorsque nous n'appartenons pas à la fonction publique.

Collection Jean-Jaurès

De plus aujourd'hui nos fonctions d'élus nous conduisent souvent devant les tribunaux et cela dans la plus grande indifférence de nos concitoyens. Il et urgent en la matière que l'on responsabilise nos magistrats car s'il est vrai que les élus municipaux ont certaines responsabilités, il est vrai que la communauté nationale en a aussi.
«Parler de citoyens disponibles c'est parler de citoyens militants pour être des citoyens engagés demain dans des mandats», je dis bravo, mais quand on connaît le chômage, la précarité, comment être un élu municipal au risque de se voir taxé par les uns de profiter de la situation et par les législations et la réglementation en vigueur qui interdisent le bénévolat aux salariés demandeurs d'emploi.
Alors camarades, encore un effort, et nous pourrons être en conformité entre nos promesses et nos actes.
(Applaudissements).

La présidente - La parole est à Adeline Hazan, se préparent Julien Dray, Régis Juanico, Jean-Pierre Sueur.

Adeline Hazan
Chers Amis, Chers Camarades, je vais essayer également d'être rapide.
Parmi les grands défis auxquels la société française doit faire face se trouve celui du développement des ségrégations, les difficultés croissantes et la crise ont provoqué un rejet ou une intolérance pour tout ce qui ne correspond pas à la norme ou ce que l'on considère comme étant la norme.
Les mécanismes qui génèrent ces ségrégations on les connaît : l'atomisation des comportements, la disparition des brassages et des espaces de brassage, la perte du collectif avec une caractéristique spécifique du système français, c'est que l'on est passé en moins d'un siècle d'un système rural à un système urbain, où environ 80% des personnes vivent en ville ; et on est passé également de l'emploi pour tous ou presque tous à une société où l'emploi s'est raréfié au point que trois millions de personnes sont au chômage et cinq millions de personnes sont à peu près absentes, peu ou prou, du marché de l'emploi.
En fait toutes ces exclusions sont une seule et même forme de ségrégation et c'est à mon sens un des plus grands défis auxquels au Parti Socialiste nous devons faire face, parce qu'actuellement ces ségrégations trouvent un relais de plus en plus important par le biais de l'actuel gouvernement de droite.
Ces différentes formes de ségrégation et d'exclusion on les retrouve partout dans la société telle que précisément conçue par ce pouvoir, c'est-à-dire -je citerais en vrac mais il y en a beaucoup d'autres- l'exclusion des homosexuels à qui on dénie le droit d'avoir un projet commun de vie, l'exclusion de plus en plus marquée des étrangers, celle des toxicomanes, et enfin une forme de ségrégation aussi dans la justice à deux vitesses qui s'avère de plus en plus être la philosophie de Jacques Toubon.
C'est notamment dans ces domaines que la gauche se doit d'affirmer ses valeurs et que notre texte aujourd'hui propose des avancées importantes, dans ces

Fondation Jean-Jaurès

domaines précisément où l'imposture est totale de la part de ceux qui pendant toute une campagne présidentielle ont parlé de fracture sociale.
Je voudrais d'abord évoquer la justice, que se passe-t-il actuellement ? Depuis son arrivée à la Chancellerie, Jacques Toubon veut donner l'illusion d'une justice indépendante. Fidèle à la méthode du gouvernement il fait exactement le contraire, lentement mais sûrement la Chancellerie met en place à tous les postes clés de la justice des magistrats sûrs, autrement dit des proches, pour la plupart issus de la garde rapprochée de l'ancien Maire de Paris, et je peux vous affirmer, on l'a vu dans la presse ces jours-ci, qu'on n'a pas encore tout vu.
Ces magistrats sûrs il les place aux postes les plus importants de la justice, parfois contre l'avis du Conseil Supérieur de la Magistrature, ce qui est une première dans les anales judiciaires. C'est comme cela que les affaires Juppé, Tibéri, Cabana, Pandreau, sont enterrées et nous venons de voir encore ces jours-ci quel sort va être réservé à l'affaire de l'OPAC de Paris.
Nous avons vu également hier que le Ministre de l'Intérieur donne l'ordre aux policiers de ne pas assister la justice, le gouvernement n'a donc pas perdu de temps, l'Etat RPR est cette fois bien aux commandes de la justice.
Nous nous proposons une véritable indépendance de la justice, il faut couper le lien entre le Parquet et le Ministre de la Justice, il ne faut plus que le Garde des Sceaux puisse donner d'instruction dans des affaires précises, il doit seulement pouvoir donner des directives de politique générale, ce qui est en fait son rôle.
Lionel Jospin avait placé sa campagne présidentielle sous le signe de la présidence citoyenne, je voudrais dire qu'une des premières marches pour y arriver est bien la construction d'une véritable indépendance de la justice. C'est également pour cela que nous ne voulons plus d'un homme seul qui détient le pouvoir de mettre en prison et que nous proposons dans notre Convention de rendre obligatoire la collégialité pour toutes les décisions touchant à la liberté individuelle : le juge d'instruction effectuera l'instruction mais seule une collégialité de trois autres magistrats aura le pouvoir de décider ou non de la liberté, nous l'avons appelé «La Chambre des Libertés».
Enfin, nous proposons -corollaire indispensable à l'indépendance des magistrats- de les rendre responsables devant une instance disciplinaire en cas de déni de justice ou de faute grave.
En matière d'immigration c'est le principe d'exclusion et de ségrégation qui sous-tend l'action de ce gouvernement et ce depuis 1993, et pas seulement depuis 1995, dans une logique à l'évidence élaborée pour flatter l'électorat d'extrême droite, cet électorat disons-le où la xénophobie pousse sur un terreau qui est d'abord celui du chômage et de la désespérance.
Le gouvernement veut renforcer les lois Pasqua qui ont été présentées à l'époque, pourtant, comme le nec plus ultra pour en finir avec l'immigration clandestine. Or ces lois Pasqua ont échoué, les chiffres le montrent.
Cela n'empêche pas pourtant l'actuel pouvoir de tenter de les renforcer en concoctant un avant-projet de loi qui propose des mesures que même Pasqua lui-même n'avait pas osé imaginer, ou bien quand il l'avait osé, cela avait été censuré par le Conseil Constitutionnel. Ce n'est pas grave, on recommence deux

ans après. C'est notamment l'aggravation d'un fichier des hébergeant, la possibilité d'expulser des mineurs, la possibilité de faire passer de 10 à 45 jours le délai maximum de rétention administrative et j'en passe !
Aujourd'hui ce projet est reporté mais prenons garde : c'est grâce aux divisions de la droite que le Premier Ministre a pour l'instant voulu calmer le jeu et a reporté à l'automne le débat sur ces mesures.
Le danger est loin d'être écarté. Soyons vigilants, et restons mobilisés. C'est pour en finir avec cette logique d'exclusion grandissante des immigrés qui a vu un de ces exemples dramatiques dans l'affaire des Africains de St Ambroise, que nous proposons de remplacer l'ensemble du dispositif des lois Pasqua par un nouveau dispositif. Un dispositif qui tout en permettant le contrôle des flux migratoires cessera de transformer en clandestins les immigrés qui sont en situation irrégulière.
Il n'y a pas de procès en laxisme à faire à la gauche. Il y a un langage de vérité à tenir !
A cet égard je tiens ici à féliciter la façon dont a été gérée l'affaire des Africains de Saint-Ambroise dans le 18ème.
Quand je vois que quelqu'un comme Stéphane Essel qui n'est pas considéré comme un excité, dit qu'il a été «roulé dans la farine par le gouvernement», c'est dire la façon dont le gouvernement traite les questions d'immigration.

Le président - Merci. La parole est à Julien Dray.

Julien Dray

Chers camarades, vous m'excuserez, mais cet après-midi je ne pourrai être présent et participer aux travaux de cet après-midi. C'est pourquoi j'interviens maintenant. Je voudrais revenir sur ce qui a donné lieu quand même, depuis l'adoption par le Conseil National, à une certaine forme de polémique, à savoir l'adoption par le Conseil National du retour de l'autorisation administrative de licencier en réponse à un certain nombre de questions et d'interrogations qui ont été faites à la suite de cette décision.
La première remarque c'est qu'on nous a dit que l'autorisation administrative de licenciement ne servait à rien. Si l'autorisation administrative de licenciement ne sert à rien, alors pourquoi tant de polémiques et de colères de la part de certains qui sont directement concernés ?
La deuxième remarque, c'est qu'on nous a dit que cette autorisation ne règlerait aucun problème concernant les questions d'emploi. Nous n'avons jamais prétendu que cette autorisation administrative de licencier réglerait les problèmes d'emploi. Elle est une arme et un rapport de force peut s'établir à partir de son existence.
Pourquoi ?
Depuis dix ans, force est de constater que dans le cadre des relations sociales, le lieu où la démocratie, le lieu où la concertation a le plus reculé, c'était bien celui de l'entreprise.
S'est établie progressivement une autorité de droit divin qui voit des patrons

Fondation Jean-Jaurès

décider, alors que bien souvent ces mêmes patrons bénéficient d'argent public de manière importante, de charrettes de licenciements, sans que les salariés, à aucun moment, n'aient été consultés, n'aient pu être interrogés sur d'autres stratégies possibles.
L'autorisation administrative de licenciement, par son existence est un point d'appui pour les salariés pour pouvoir participer, de manière collective, à la discussion sur la vie de l'entreprise, sur sa stratégie.
Elle oblige, à partir de là, le patron, celui qui prend la décision, à engager le dialogue.
C'est bien cela que nous voulons, c'est effectivement à l'intérieur de l'entreprise que la démocratie peut exister et elle ne peut exister que par un dialogue social pour les conditions d'un contrat.
Sinon nous avons affaire ce à quoi nous assistons et que l'on a pu voir ces jours-ci : quand un patron décide, dans le transport aérien, sans qu'il y ait eu concertation, des charrettes de licenciement, des stratégies industrielles, nous pensons justement qu'il doit y avoir discussion et que les organisations syndicales doivent pouvoir avoir leur mot à dire.
(Applaudissements).
Cela s'est passé au cours de la semaine qui vient de s'écouler puisqu'on a annoncé plan de licenciement sur plan de licenciement. La question qu'il faut se poser est la suivante : qui accompagnera ces plans ? On aura recours à de l'argent public, tout le monde le sait. Quel est le rôle de l'Etat dans cette situation ? Peut-il simplement être le tiroir caisse de ceux qui proposent, comme seule solution, les licenciements et se tournent pour accompagner ces charrettes ?
Nous pensons justement que l'Etat doit redevenir un acteur économique et que pour cela, il a besoin d'instruments qui sont des instruments réglementaires et législatifs qui lui permettent, à partir de là, de recréer les conditions du dialogue.
Ce n'est pas le remède miracle, mais pour nous c'est un élément qui vise à reconstruire un rapport de forces sociales et à redonner un rôle à l'Etat comme acteur économique volontaire, disposant d'un certain nombre de moyens pour intervenir.
Voilà pourquoi je pense qu'elle est combattue par des forces qui, il y a quelques années, nous disaient que grâce à la liberté retrouvée, elles étaient en capacité de créer 600.000 emplois à partir du moment où l'on abrogerait cette autorisation administrative de licencier.
Il n'y a pas eu de création d'emplois par contre. Il y a une généralisation de la flexibilité et donc des licenciements. C'est bien avec cela que nous voulons rompre, au travers de la mesure que nous avons proposée, le dispositif.
Plus généralement la question qui est posée, je crois - et c'est dans ce sens-là que le débat ne fait que commencer d'après moi - est de savoir si dans le cadre de l'économie de marché, l'Etat dispose d'un certain nombre d'instruments pour être un acteur volontaire pour pouvoir peser sur le cours des choses.
Aujourd'hui force est de constater avec ce qui s'est mis en place tout au long de ces années que l'Etat dispose de moins en moins d'instruments économique et

Fondation Jean Jaurès

qu'il est de plus en plus simplement un élément d'accompagnement.
Il faut effectivement, et c'est comme cela que peuvent se reconstruire les conditions d'un véritable acteur volontaire, remettre tout à cela à plat car l'autorisation administrative de licenciement est un instrument de cette volonté que nous voulons retrouver.
Un certain nombre de commentateurs nous ont dit que tout cela faisait partie d'une sorte d'archaïsme, d'une sorte de retour aux vieilles luttes de la part des socialistes qui ont abandonné leur culture de gouvernement.
Je réponds, en mon nom ici, que si la culture de gouvernement, pour les socialistes, c'est de reprendre à leur compte l'ensemble des théories libérales concernant la gestion de l'économie, alors je préfère effectivement rester archaïque et rester fidèle à un certain nombre de principes.
(Applaudissements).
Force est de constater que pour ce qui est des modèles, l'échec est patent au regarde de ce qui est en train de se passer et qui chaque jour s'ajoute un peu plus, comme une charge de plus en plus lourde, pour l'ensemble de la société avec les plans de licenciement.
Voilà pourquoi, en tout les cas, je pense que nous avons fait un pas en avant important, un pas en avant important de rassemblement à l'intérieur du Parti Socialiste, en dépassant ce qui avait été un élément de réflexion et d'échange critique, dans un premier nous, entre nous.
C'est un signe fort que cet élément de rassemblement.
Sur le terrain c'est un constat - et nous sommes nombreux à le vérifier - que nous pourrons faire dans les semaines et les mois à venir.
Le fait que le Parti Socialiste ait pu reprendre à son compte une telle mesure est perçu par les salariés comme effectivement un élément offensif d'une rupture avec la situation actuelle, et c'est cela le rôle du Parti Socialiste : c'est être au service, au travers des mesures qu'il propose, de ceux qui aujourd'hui pâtissent le plus de la politique économique du nouveau gouvernement.
Je pense qu'à partir de ce type de mesures, à partir du moment où nous sommes capables de les populariser, à partir du moment où nous sommes capables de les assumer en disant qu'il ne s'agit pas simplement de mesures d'oppositions mais d'un engagement que nous mettrons en place si nous gagnons les élections qui peuvent restaurer les conditions d'une confiance entre les salariés de ce pays, et entre le Parti Socialiste - qui sont les conditions d'une victoire pour créer les conditions d'une véritable alternative à la politique actuelle du gouvernement, les choses n'iront que mieux. Je n'en dirai pas plus. Je crois en tout cas que ce qui est nécessaire pour nous c'est de bien montrer qu'il ne s'agit pas simplement d'une mesure de Congrès ou d'un signe que nous ferions simplement pour reconquérir une confiance perdue, mais au contraire une volonté active de reconstruire un instrument, un Etat volontaire avec un Parti Socialiste qui cherche les moyens pour faire cela.
(Applaudissements).

Le président - Merci, Julien.

Fondation Jean Jaurès

Régis Juanico

Mes chers camarades, je voudrais, à mon tour, et au nom de tous les jeunes socialistes, saluer le travail considérable accompli ces dernières semaines par l'ensemble du parti à l'occasion de cette deuxième grande réflexion sur les «acteurs de la démocratie».

Au moment même, où, dans ce pays, le leader de l'extrême droite conteste la qualité de français à certains joueurs de notre sélection nationale, j'aimerai, pour ma part, évoquer un aspect de la démocratie sur lequel le MJS tenait particulièrement à mettre l'accent.

En effet, l'état de santé d'une démocratie comme la nôtre se mesure aussi au traitement réservé aux étrangers et au respect de leurs droits.

Depuis le début de (l'année, plusieurs rapports officiels émanent d'autorités indépendantes ont mis en évidence une très nette dégradation de la situation des étrangers sur notre sol.

Pour n'en citer que quelques-uns, le rapport de la commission nationale consultative des Droits de l'Homme, et celui de l'ONU s'inquiètent de la vague de xénophobie qui gagne la France. Ces deux documents montrent comment les opinions et les comportements racistes se diffusent dans des couches de plus en plus larges de la population. Ils soulignent l'émergence d'une «xénophobie à écharpe tricolore» illustrée par les maires qui refusent de délivrer des certificats d'hébergement ou de scolariser des enfants étrangers.

De son côté, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, au terme d'une enquête menée au cœur de nos administrations parlent d'un seuil de l'intolérable» atteint en ce qui concerne le non respect des droits des étrangers.

Tous ces rapports en arrivent à la même conclusion : à l'image de nombreux pays Européens, la France, berceau des droits de l'Homme, est en train de se transformer chaque jour un peu plus en «forteresse de l'intolérance».

La droite, au pouvoir depuis 1993, est directement responsable de ce climat de haine et de suspicion généralisé à l'égard des étrangers.

Gangrenée par les thèses de l'extrême droite, par électoralisme ou par conviction, la droite se laisse de nouveau gagner par ses vieux démons. Constatant son impuissance à réduire les inégalités sociales et le chômage, elle multiplie les agressions en direction des étrangers transformés en boucs-émissaires des difficultés du moment.

L'offensive qu'elle mène est d'une violence inouïe. En quelques semaines, dans un déferlement de démagogie sans précédent, les charters se multiplient ; la loi Toubon qui amalgame étrangers et terroristes est adopté, le rapport Philibert-Sauvaigo et le projet Debré de durcissement des lois Pasqua sont rendus publics à grand renfort médiatique tout comme le rapport Cuq qui préconise la destruction de 20 foyers d'immigrés et le rapport De Courson-Léonard qui désigne les clandestins comme les responsables du travail illégal.

Cette attitude de la droite est irresponsable : elle nourrit les extrémistes et valide le thème central de la propagande du FN qui fait de l'immigration la première cause des difficultés des français.

Collection Jean-Jaurès

Pourtant, comment ne pas voir, qu'à travers cette stigmatisation et cet acharnement contre les étrangers, en particulier les clandestins, ce sont bien l'ensemble des immigrés qui sont en fait visés, ce sont les droits élémentaires de tous les citoyens qui sont fragilisés, ce sont les fondements même de la démocratie et de l'Etat de droit qui sont mis à mal. Une telle régression est purement et simplement inacceptable.
Face à cette surenchère xénophobe de la part de la droite et de l'extrême droite, les socialistes doivent tenir un discours serein et responsable sur le thème de l'immigration. Ils doivent être des remparts intransigeants face aux remises en cause des principes démocratiques fondamentaux. En ce sens, notre texte prend clairement position pour le rétablissement du droit au sol, le respect du regroupement familial, le retour à une politique d'asile conforme à nos valeurs républicaines.
Remplacer les lois Pasqua est d'une absolue nécessité. Ces lois qui déshonorent la France rendent aujourd'hui impossible toute politique cohérente d'intégration. Elles multiplient les situations d'illégalité et de détresse sociale, comme en témoignent les cas de ces parents étrangers d'enfants français, non expulsables et non régularisables. La plupart vit sur notre sol depuis de nombreuses années, a un logement et un travail. Ces familles en sont réduites aujourd'hui à des grèves de la faim pour se faire entendre alors que le gouvernement a choisi pour sa part une stratégie scandaleuse de pourrissement des situations.
La nouvelle législation que nous voulons substituer aux Lois Pasqua devra impérativement mettre un terme aux contrôlex au faciès. Elle devra mettre un terme aux discriminations entre étudiants français et étrangers, qui sont gravement pénalisés à l'heure actuelle.
Par ailleurs il est nécessaire de réaffirmer un droit fondamental aujourd'hui largement bafoué : le droit aux soins pour tout étranger. On l'a vu encore très récemment, les cas d'expulsion étrangers séropositifs dans leur pays d'origine, après violation du secret médical, se multiplient.
Pour ces expulsés, l'éloignement du territoire français et de ses infrastructures de soins équivaut à une condamnation à mort. A l'avenir, il faudra inscrire dans la loi le principe de l'interdiction d'expulser les malades étrangers atteints de pathologies graves.
(Applaudissements).
Plus largement le défi à relever est celui d'intégration. Chiffres à l'appui, les études récentes montrent que les étrangers s'intègrent plutôt bien dans notre pays, compte tenu du contexte économique et social et des obstacles considérables rencontrés, notamment en termes d'accès à l'emploi.
Le droit de vote des étrangers apparaît comme l'un de ces derniers obstacles, très symbolique, à une pleine intégration, d'autant plus que ce droit est désormais reconnu au niveau local pour les ressortissants européens.
Notre texte réaffirme que le droit de vote des étrangers aux élections locales fait partie intégrante de notre projet. Même si sa mise en oeuvre immédiate paraît difficile, il convient dès aujourd'hui pour nos militants de faire vivre cette idée dans la population et de convaincre nos concitoyens, en ouvrant notamment le

débat sur la dissociation progressive entre citoyenneté et nationalité.
En outre, pourquoi ne pas donner dès maintenant un signal fort en termes de démocratie locale pour les résidents étrangers en leur permettant de participer de plein droit à ces comités de quartiers que nous voulons créer dans les villes de plus de 20 000 habitants ?
(Applaudissements).
Les quelques 3 millions 600 000 étrangers qui vivent sur notre sol sont en attente d'un message politique fort de la part de la gauche. Notre vision de la citoyenneté se confond avec la préservation et l'extension de leurs droits : à nous de leur permettre d'être aussi des acteurs à part entière de la démocratie.

Le président - Merci.
J'appelle Alain Bergounioux à la tribune. Il remplace Jean-Pierre Sueur.
Nous terminerons avec l'intervention de Patrick Alcantara.

Alain Bergounioux

Je voudrais juste présenter quelques remarques dans notre débat, parce que le texte que nous avons adopté, que nous avons enrichi et amendé, s'inscrit dans un mouvement général qui est l'extension de la démocratie.
Je crois que nous devons être sensibles au contexte dans lequel se situe notre proposition, un contexte qui peut se caractériser par deux traits qui dominent dans l'opinion française, c'est l'inquiétude pour l'emploi, pour l'avenir des enfants, pour les conditions de vie quotidienne, et donc on peut penser que la majorité de nos compatriotes, très grande majorité, ne sont pas attentifs spontanément à ce que nous allons dire aujourd'hui.
L'autre trait, c'est que je crois que dans n'importe quel pays européen aujourd'hui, il y aurait un scandale de l'ampleur de celui qui se développe autour des HLM de Paris, où non seulement le Garde des Sceaux, le Premier Ministre, mais aussi le Président de la République sont quand même directement ou indirectement en cause. On aurait une véritable crise politique, et parfois même sans doute une crise de régime.
Là, nous sommes dans un contexte délicat. Rien ne dit que tout ceci ne va pas se développer en favorisant un immense scepticisme dans l'opinion, et une sorte de politisation que l'on pourrait appeler une politisation négative, donc je crois que c'est dans ce contexte qu'il faut que nous fassions un travail politique sur nos propres propositions parce que tout ce que nous disons, c'est intéressant, et c'est juste, mais il faut trouver les idées forces qui peuvent intéresser les Français et à mon avis, sans développer beaucoup, on pourrait regrouper beaucoup de nos propositions autour de trois idées : Qu'est-ce qu'attendent les Français des Socialistes ? C'est d'abord qu'ils promeuvent une culture politique de responsabilité, les gens ne sont pas tellement demandeurs de miracle dans la question de la démocratie, ils veulent des militants et des élus essentiellement responsables. Ils trouvent qu'il y a trop de complexité, trop d'opacité, trop de niveaux de gouvernement, trop de niveaux d'administration. Ils veulent savoir à qui on peut imputer les responsabilités. C'est une question de comportement

Fondation Jean-Jaurès

quotidien.
Bien sûr il y a la grande sanction qui est le vote, avec les alternances aujourd'hui rapides et à répétitions, mais je crois que nous, nous devrons regrouper beaucoup de nos propositions autour de cette idée en présentant une image d'un parti de militants et d'élus qui assument pleinement leur responsabilité, ce qui veut dire «assumer sa responsabilité» c'est avoir une intransigeance totale sur les comportements éthiques, moraux, en politique, parce que dans le contexte que je décrivais, à l'instant, beaucoup de choses vont jouer dans la crédibilité des hommes politiques et d'un parti comme le nôtre sur cette affaire.
Deuxième idée force, et là nous pouvons regrouper beaucoup de nos propositions, il y a une attente de renouvellement et d'ouverture de la vie politique.
Renouvellement en termes de générations, ouverture en termes de catégories, et tout ce que nous disons sur le cumul des mandats, sur la progression de la parité entre les hommes et les femmes, aussi sur l'ouverture de droits politiques pour les étrangers, tout ceci doit être mis sous une idée très importante qui est l'idée de l'ouverture et du renouvellement de notre démocratie.
Troisième idée sur laquelle je m'arrêterai juste un instant pour terminer - vue l'heure - sur le fond. Il y a une grande question qui nous est posée, parce que nous parlons d'acteurs de la démocratie. Tout à l'heure Julien Dray, dans le fond, disait que le principal acteur de la démocratie c'était l'Etat, et peut-être faudrait-il que nous ayons une très grande attention aux acteurs sociaux de la démocratie, c'est-à-dire que dans le fond si Jean Poperen était là... mais on me dit qu'il est là, je reprendrai son terme qui nous est commun depuis un certain nombre d'années, la troisième idée force c'est tout ce qui peut inciter au compromis social, et renforcer le compromis social dans ce pays.
Autrement dit, il y a de nombreuses pages dans notre texte qui portent sur le syndicalisme, et c'est une question qu'il ne faut pas laisser de côté. On voit se développer chez nous un certain fatalisme, devant la division, devant la fragmentation du syndicalisme. Or, la question en termes de réformes que nous aurons peut-être à mener, à porter demain, très bientôt, sera : est-ce qu'il y a une capacité de négociation sociale dans ce pays ? Parce qu'il n'est pas vrai que toutes les mesures pourront venir de l'Etat et dans notre texte de ce point de vue nous avons tout une sorte de cathédrale législative mais l'expérience nous apprend très bien que les meilleures intentions du monde, voire les lois Auroux, s'il n'y a pas de rapports de forces sociales, s'il n'y a pas de capacité de négociations dans les entreprises, tout ceci ne se fait pas et tout ceci tombe petit à petit en désuétude.
Là, nous en parlerons ensemble à l'automne. La question qui va nous être posée, et que nous allons nous poser, c'est de savoir comment aborder la question d'une réduction massive du temps de travail. Or, quelles que soient les divergences de méthode entre nous, la place de la loi, les modalités, nous savons que tout ceci passera nécessairement par la négociation, et si à un certain moment, dans l'entreprise il n'y a pas d'acteurs pour négocier dans l'entreprise,

Fondation Jean Jaurès

nous aurons les plus grandes difficultés à promouvoir cette mesure.
Donc je crois que nous aurions intérêt à nous saisir publiquement de la question syndicale et non pas de savoir qui a raison, qui a tort, comment peut-on faire pour réunir, non la question clef c'est de donner des raisons de se syndiquer dans ce pays, et donc nous avons beaucoup de choses dans notre texte. On en a peu parlé dans nos sections mais nous devrions sortir quelques idées simples, renforcer tout ce qui est droit, protection, renforcer l'information, et permettre dans les entreprises et notamment dans les PME/PMI qu'il y ait une négociation alors qu'il n'y a pas de délégué, qu'il y ait une structure professionnelle ou interprofessionnelle qui puisse être l'agent de cette négociation.
Et l'idée avancée dans le texte ne fait pas l'unanimité mais je crois que nous devons sortir de notre culture traditionnelle, il faut savoir aussi dans les raisons de se syndiquer qu'est-ce qui peut donner dans les conventions collectives des avenants particuliers pour ceux qui se syndiquent, parce que si nous continuons à avoir le syndicalisme le plus faible d'Europe, tout ce que nous ferons pour parler de compromis social, de rapports de forces sociaux, de négociations ne se fera pas.
Et dernière remarque, nous sommes un parti de 100 000 adhérents, notre force c'est un bon réseau de militants, dévoués, et d'élus, mais 100 0000 adhérents sur 60 millions de Français...
Lorsque nous serons confrontés à des situations extrêmement difficiles de gouvernement sans relais sociaux, où seront les acteurs de la démocratie ?
Je crois qu'il faut dans la troisième idée force que nous mettions au cœur de notre message aux Français l'idée de responsabilité, l'idée de renouvellement de la démocratie et l'idée de la reconstruction d'un rapport de forces sociales.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Dernier intervenant, Patrick Alcantara.
Nous reprendrons à 15 heures, avec Isabelle Roudine, Marie-Thérèse Mutin, Jean- Claude Fortier, Jean-Pierre Espiau, puis Marie-Noëlle Lienemann.

Patrick Alcantara

Chers camarades, je pense que vos estomacs crient famine. Vous me permettrez d'essayer de faire un peu oeuvre utile comme Premier Fédéral en proposant quelques améliorations au déroulement de nos débats à notre démocratie interne.
Deux mots préalablement pour exprimer une fois n'est pas coutume notre satisfaction devant la qualité des débats.
La poursuite des débats a profondément contribué à l'actualisation de la réflexion du Parti, mais surtout elle permet activement d'améliorer l'information, et la formation des militants. C'est un problème très important.
Deuxièmement, incontestablement ces propositions contenues dans le texte constituent une avancée remarquable qu'il faut saluer.
Sur le contenu, nous étions quelques uns à suggérer de dépasser le dire en proposant de faire de notre démocratie interne dans le Parti Socialiste un

Fondation Jean Jaurès

exemple de ce que nous ferons ultérieurement dans la société toute entière. C'est ce que nous appelons le principe d'exemplarité.
Et nous souhaitions l'inscrire dans le texte, ce qui n'a pas été fait ou que partiellement.
Contrairement à ce que l'on peut penser, ce n'est pas du tout hors sujet, mais c'est politiquement fondamental.
Comment faire passer la crédibilité d'un discours sur la démocratie, si par exemple sur le cumul des mandats nous ne commençons pas dans notre Parti à agir pour éviter les cumuls de postes et les cumuls dans le temps.
Est-il sain que l'on puisse être Premier Fédéral à vie dans un Parti Socialiste ?
(Applaudissements).
Serons-nous crédibles si nous nous contentons de reproduire stricto sensu dans notre hiérarchie des responsables la hiérarchie sociale habituelle ?
(Applaudissements).
(?)...ans réellement rééquilibrer le pouvoir dominant des élites issues des grandes Ecoles, dans la société, mais aussi dans notre organisation ?
Peut-on crédibiliser notre volonté démocratique sans faire reculer la cooptation des responsables nationaux par un vote direct élargi ?
Ce combat démocratique interne n'est pas un problème de statuts contrairement à ce qui a été dit, c'est un problème de volonté politique.
Nous prenons acte très positivement de l'engagement que ce débat sera effectivement tenu dans le Parti avant et pendant le Congrès de 1997.
Pour ce qui concerne les propositions précises, c'est parce que ce débat est à nos yeux essentiel que nous souhaitons avancer quelques critiques et en tirer les leçons.
Le dernier Conseil National sur lequel nous avons connu ce texte, a été à mon avis assez exemplaire, nous avons eu une vive animation, une tension digne d'un parlement des socialistes. Je dirai : enfin ! Parce que c'est quelque chose que nous n'avons pas connu, et je suis satisfait que le coup de gueule que nous avions mené à quelques uns, ait été entendu. C'est bien.
C'est bien, mais il est possible de faire encore mieux.
De la démocratie des 50, la commission ad hoc que nous avons connue sur le débat sur l'Europe, à la démocratie des 400 sur le Conseil national pour le débat sur les acteurs de la démocratie, nous souhaitons passer à une démarche de démocratie globale et réellement participative au sein de tout notre Parti pour le troisième débat.
Nous regrettons donc que les Assises décentralisées du 1er juin qui étaient un rassemblement national exceptionnel, n'aient joué qu'un rôle très marginal dans le texte final. Et quand je dis «très marginal» je suis encore en-dessous de la réalité, le calendrier retenu ne permettant pas une réelle exploitation des travaux.
On regrette aussi que les délais trop courts n'aient pas permis une étude sérieuse des textes par les sections et ceci a entraîné une réelle démobilisation de certaines d'entre elles.
De manière plus approfondie, le choix d'une construction consensuelle liée à la volonté politique d'affirmer une unité retrouvée, réduit les choix politiques des

Fondation Jean Jaurès

militants au profit d'arbitrages nationaux.
Il nous semble possible de concilier la volonté forte et compréhensible de Lionel Jospin d'un travail unitaire et constructeur pour éviter les divisions stériles antérieures, et le maintien du dernier mot à la démocratie militante pour les choix politiques essentiels.
A notre avis, il est de la responsabilité des dirigeants nationaux, s'il n'y a qu'un seul texte, d'intégrer au sein de ce texte des options réellement argumentées permettant un choix et une décision militante.
En conséquence, une motion votée à l'unanimité par la fédération de Lyon vous propose pour le prochain débat sur le redistribution la procédure suivante :
nous proposons qu'en septembre il y ait l'élaboration d'un document préparatoire de formation et d'information pour l'ensemble des militants,
qu'en octobre, le débat ait lieu dans les fédérations, qu'à l'issue de ce débat, un groupe contenant des secrétaires fédéraux compile les remontées des fédérations dans un texte récapitulatif et qu'en novembre, après cette démarche, une commission ad hoc soit créée, prenne connaissance des vœux et des propositions exprimés par les militants et par les fédérations et qu'elle élabore un ou plusieurs texte soumis aux militants.
S'il y a lieu, des options seront intégrées au texte et soumises au choix des militants pour trancher des débats importants. Je peux vous assurer que dans notre Fédération, le débat sur la démocratie sociale a été d'une qualité exceptionnelle et que nous aurions bien aimé qu'un certain nombre de nos propositions soient reprises.
En conclusion, notre Parti est un acteur important de la démocratie. Il doit être, répétons-le, exemplaire. La démocratie doit être notre respiration. Nous avançons dans le bon sens, mais il est possible de faire encore mieux en écoutant les militants.
(Applaudissements)

Le président - C'est maintenant l'heure du repas. Rendez-vous à 15 heures précises. Bon appétit.

Coll. Fondation Jean Jaurès